











RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

SOMMAIRE

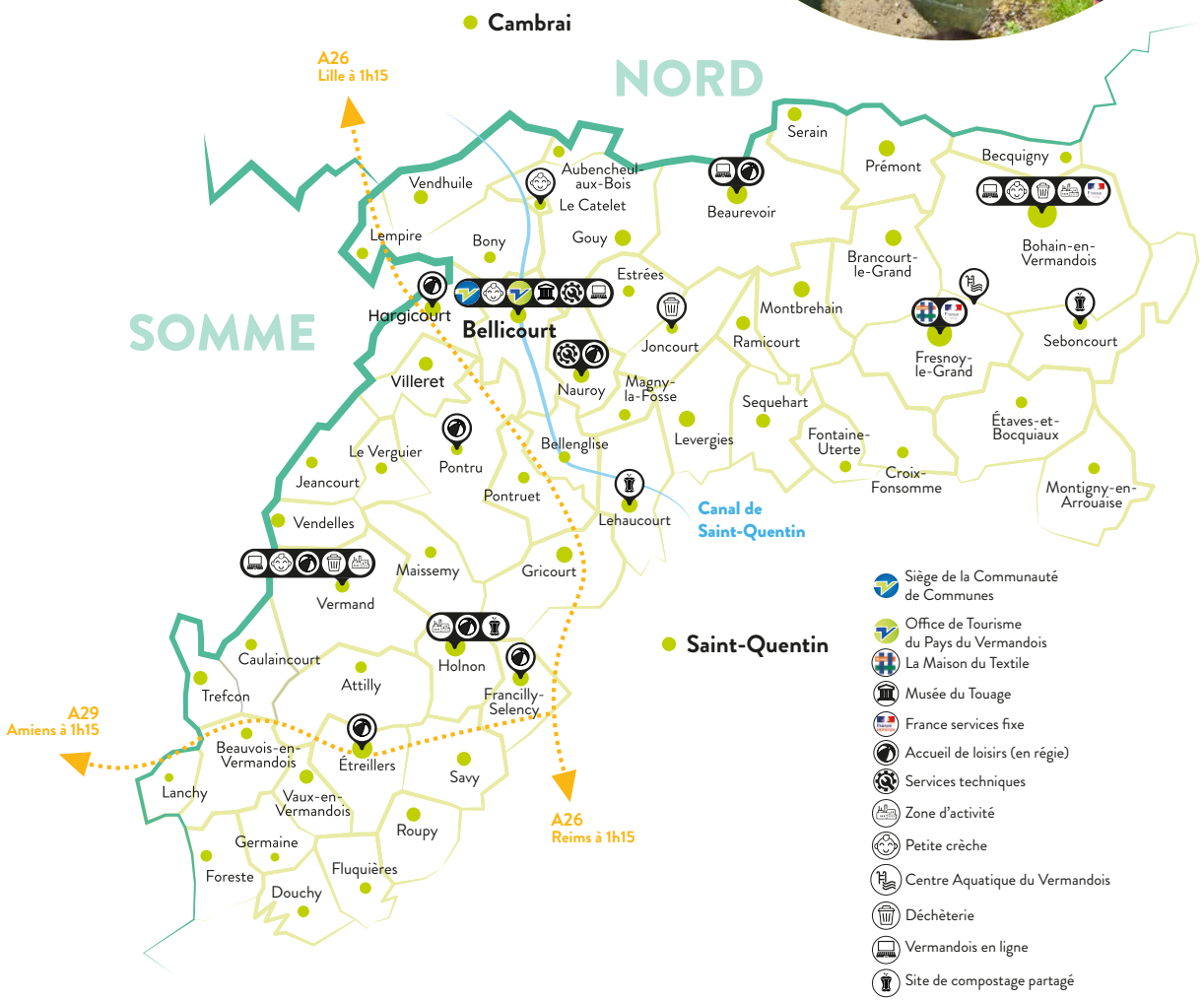
3 LES SERVICES À LA POPULATION
5 MIEUX NOUS CONNAÎTRE
6 LES COMPÉTENCES DE LA CCPV
8 LES INSTANCES DÉLIBÉRANTES
12 RESSOURCES HUMAINES
13 MOYENS FINANCIERS
17 COMMANDE PUBLIQUE
18 COMMUNICATION
20 CENTRE AQUATIQUE DU VERMANDOIS
22 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
25 TOURISME
31 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
36 HABITAT - URBANISME - ENVIRONNEMENT
39 PETITES VILLES DE DEMAIN
40 VERMANDOIS EN LIGNE
42 POLICE RURALE INTERCOMMUNALE
44 FRANCE SERVICES
49 PETITE ENFANCE
53 JEUNESSE
57 DÉCHETS MÉNAGERS
65 ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ
68 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
70 SOLIDARITÉ ET AIDE AUX COMMUNES

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel.
Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

LES SERVICES À LA POPULATION

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois déploie un véritable maillage du territoire. Répartis au plus près des communes et des habitants, ces services contribuent au quotidien à faciliter l'accès aux équipements, accompagner les familles, répondre aux besoins de proximité et améliorer la qualité de vie de chacun.





UN TERRITOIRE À TAILLE HUMAINE, TOURNÉ VERS L'AVENIR ET ENGAGÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE

Située au cœur de l'Aisne, dans les Hauts-de-France, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois réunit 54 communes et un peu plus de 30 000 habitants. Son territoire, à dominante rurale, se caractérise par **un cadre de vie préservé**, des **paysages agricoles et naturels**, ainsi qu'un **patrimoine riche**, notamment marqué par l'histoire de la Grande Guerre.

Fort de sa position stratégique entre Saint-Quentin, Cambrai et la Somme, le Pays du Vermandois bénéficie d'un réseau routier et ferroviaire qui contribue à son attractivité. À travers ses compétences et ses actions, **la Communauté de Communes œuvre au quotidien pour accompagner les communes, soutenir le développement économique, préserver le cadre de vie et renforcer les services proposés aux habitants.**



MIEUX NOUS CONNAÎTRE

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois est l'une des 19 intercommunalités qui structurent le département de l'Aisne. **C'est la communauté de communes la plus peuplée du département** (hors communautés d'agglomération - Soit 6,03 % de la population de l'Aisne). Elle incarne un territoire en mouvement, où tradition et innovation se conjuguent pour bâtir un avenir commun.

CLASSEMENT 2025 DES COMMUNES DE L'AISNE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Le Pays du Vermandois se distingue dans le classement 2025 « Villes et villages où il fait bon vivre ». Sur les 798 communes que compte le département de l'Aisne, **6 communes du territoire figurent dans le Top 40 départemental :**

- Vermand : **13ème place**
- Francilly-Selency : **15ème place**
- Holnon : **17ème place**
- Étreillers : **22ème place**
- Bohain-en-Vermandois : **24ème place**
- Lehaucourt : **33ème place**

CHIFFRES CLÉS

448,30 Km²
soit 6,1 % de la superficie de l'Aisne

31 577 habitants
(-0,3 % depuis 2017)
soit **70,4** habitants au Km²

674 établissements employeurs

30 écoles, **5** collèges et **2** lycées

54 communes

18,6 % de la population a moins de 15 ans et **16,3 %** entre 65 et 79 ans.

261 entreprises créées

30 Km
de voirie communautaire

7 communes de plus de 1 000 habitants

63,5 % des 15-64 ans ont un emploi

14 606 logements, dont 10 % de vacants

145 Km
de chemin de randonnée pédestre

(Source : INSEE 2023 et Ithéa 2025)

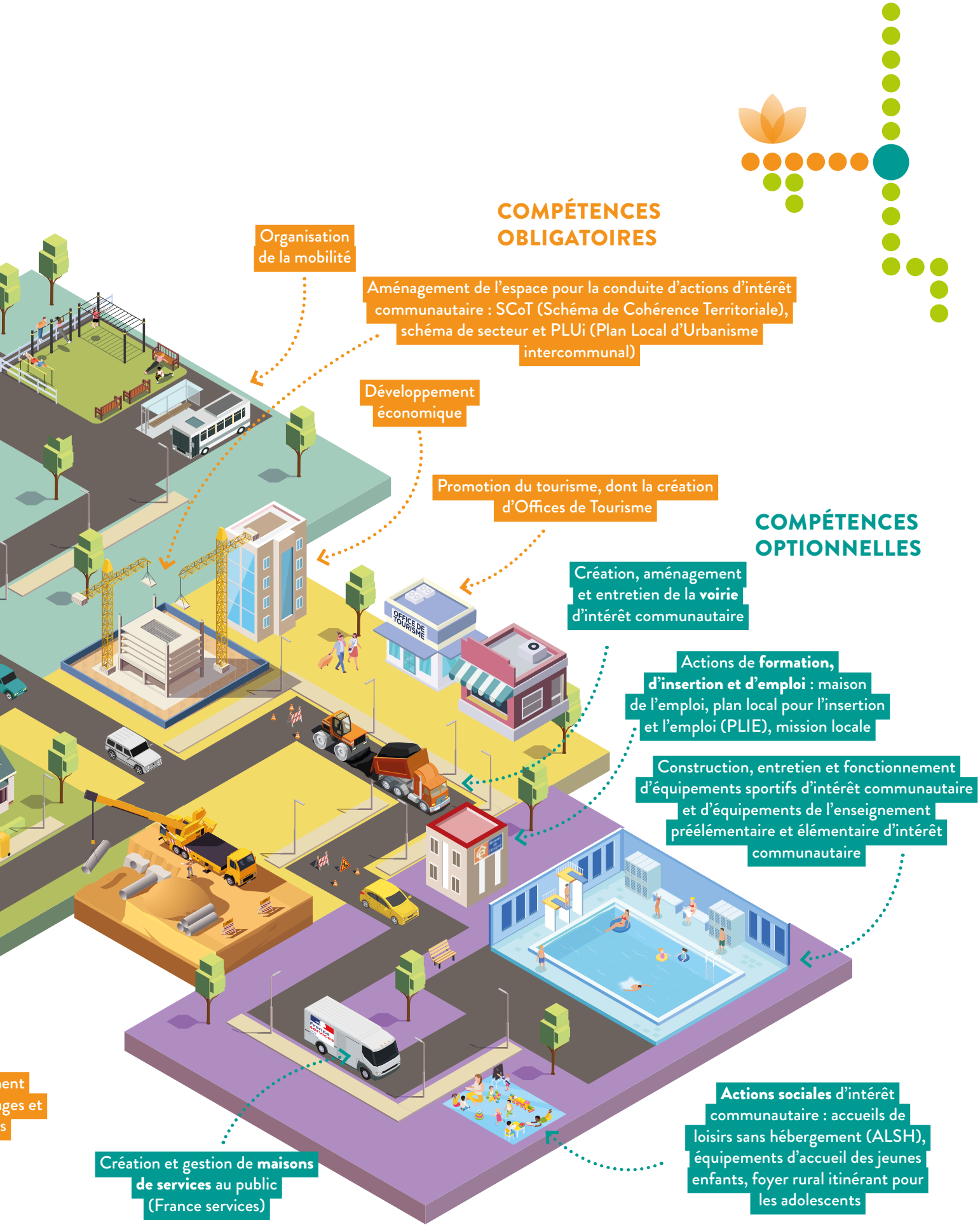
LES COMPÉTENCES DE LA CCPV

Des compétences multiples, un objectif commun :
servir le territoire.



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- **Aménagement du territoire :**
  - Tout document d'orientation, ou d'aménagement du territoire à l'échelle communautaire,
  - Élaboration et suivi du projet de territoire du Vermandois,
  - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
  - Réseaux et services locaux de communication électroniques.
- Service Public d'**Assainissement Non-Collectif** (SPANC)
- **Soutien financier aux écoles de musique** de Vermand et de Bohain-en-Vermandois et au centre de musique actuelle de Fresnoy-le-Grand
- Abonnement **internet pour les écoles** primaires et maternelles
- Animation des **sites de technologie d'information** et de communication (Vermandois en ligne)
- **Fournitures scolaires pour les psychologues scolaires** et les réseaux d'aides aux enfants en difficulté
- **Participations financières versées aux collèges** du territoire pour l'organisation de voyages scolaires à l'étranger ou pour la réalisation d'activités culturelles au sein des collèges
- Groupement **d'achats communaux**
- Création, aménagement et gestion d'**équipements touristiques** : La Maison du Textile, le Musée du Touage, chemins de randonnée, aire de service camping-cars



La Communauté de Communes confie la mise en œuvre de sa compétence « formation-insertion » à la Maison de l'Emploi, plus particulièrement à l'antenne du Vermandois, située à Bohain-en-Vermandois. La structure bénéficie de locaux de 1 046 m² que la Communauté de Communes a fait construire et a inauguré en 2002, dans le cadre de cette délégation de compétence.

LES INSTANCES DÉLIBÉRANTES

Les instances communautaires de la Communauté de Communes ont pour objectif de prendre des décisions dans le cadre des compétences qui sont les siennes.

En 2025, **793** actes ont été rédigés :





Réunion du Conseil communautaire en avril 2025

Les procès-verbaux des séances et les actes sont consultables sur le site internet.


Élections communautaires en juin 2025

RENOUVELLEMENT



À la suite de la **démission de Pierre FLAMANT**, la commune de Fresnoy-le-Grand est désormais représentée au sein du conseil communautaire par son maire, **Éric DENIS,** installé en qualité de **nouveau délégué communautaire**.



Lors des élections communautaires du 11 juin 2025, les élus de la Communauté de Communes se sont réunis pour **élire un nouvel exécutif**, la **démission de Marcel LECLÈRE** de ses fonctions de Président.

Ont été élus :

Jean-Pierre LOCQUET
(maire de Pontru), président de la Communauté de Communes.

Roland VARLET
(maire de Gricourt), vice-président à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire.

Patrick NOIRET
(adjoint au maire de Bohain-en-Vermandois), vice-président au cadre de vie, aux travaux et à l'habitat-logement.

Francis PASSET
(maire d'Aubencheul-aux-Bois), vice-président à la gestion des déchets ménagers.

Stéphane PRUVOST
(maire de Vendelles), vice-président à l'enfance et à la jeunesse.

Philippe RICOUR
(maire de Joncourt), vice-président au développement économique.

Yann ROJO
(maire de Bohain-en-Vermandois), vice-président à l'emploi et à la formation.

Bernard NUTTENS
(maire de Levergies), vice-président à l'assainissement non collectif (SPANC), à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et à la voirie d'intérêt communautaire.

Daniel DENIVET
(maire de Francilly-Selency), vice-président au développement touristique.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président, des 8 vice-présidents, de 12 conseillers délégués, le Bureau communautaire se réunit généralement en amont des conseils communautaires pour les préparer, définir les grandes orientations et analyser, avec l'appui des services, les points qui y seront débattus.

En 2025, 6 bureaux communautaires ont été organisés.


Élections communautaires en juin 2025

Lors des élections communautaires du 11 juin 2025, les membres du Bureau ont également été renouvelés :

ÉLU	FONCTION
Jean-Pierre LOCQUET	Président
Roland VARLET	Vice-président urbanisme
Patrick NOIRET	Vice-président habitat-travaux
Francis PASSET	Vice-président déchets ménagers
Stéphane PRUVOST	Vice-président enfance-jeunesse
Philippe RICOUR	Vice-président développement économique
Yann ROJO	Vice-président emploi-formation
Bernard NUTTENS	Vice-président assainissement non collectif
Daniel DENIVET	Vice-président tourisme
Michel CAILLE	Délégué Fresnoy-le-Grand
Jean-Charles DE WEVER	Délégué Estrées
Éric DENIS	Délégué Fresnoy-le-Grand
Sophie DENIZON	Déléguée Gouy
Yannick HUMAIN	Délégué Savy
Marie-Christine LANGLET	Déléguée Fresnoy-le-Grand
Caroline LANGNY	Déléguée Holnon
Marcel LECLÈRE	Délégué Bellicourt
Hugues LEGRAND	Délégué Seboncourt
Laëtitia MARQUET	Déléguée Bohain-en-Vermandois
Philippe RÉMY	Délégué Sequehart
Jean-Marie RÉMY	Délégué Étreillers

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En tant qu'assemblée délibérante de la Communauté de Communes, le conseil communautaire est composé de **119 élus communautaires (83 titulaires et 36 suppléants)**, issus des conseils municipaux du territoire. Il se réunit au moins une fois par trimestre, pour débattre des actions à mettre en œuvre, partenariats à nouer, projets à lancer, etc.

En 2025, 7 conseils communautaires ont été organisés.


Réunion du Conseil communautaire en juillet 2025

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont organisées aussi souvent que nécessaire afin de permettre aux conseillers communautaires d'accompagner la conduite des projets (avancée des dossiers, éventuelles difficultés, propositions d'ajustements...).

La Communauté de Communes compte **11 commissions thématiques** consultatives, composées d'élus communautaires.

En 2025, 14 commissions ont été organisées :

5 commissions appels d'offres
3 commissions habitat-logement
2 commissions travaux
1 commission urbanisme
1 commission enfance et jeunesse
1 commission déchets ménagers
1 commission centre aquatique

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Cette instance consultative permet d'**associer directement les 54 maires à la gouvernance** de l'intercommunalité. C'est le lieu de débat autour des grandes orientations de la Communauté de Communes.

En 2025, 1 conférence des maires a été organisée.

REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Les élus communautaires **représentent la CCPV** au sein de différents syndicats, établissements publics, associations et instances partenaires, afin de porter les intérêts du territoire et de **contribuer aux décisions et actions** menées dans les domaines relevant de leurs compétences.

- Société pour l'Immobilier d'Entreprise de l'Aisne (SIMEA) — 1 membre
- Conseil de surveillance de la Maison de retraite de Bohain-en-Vermandois — 1 membre
- Syndicat mixte Escaut et Affluents (SyMEA) — 4 membres (2 titulaires et 2 suppléants)
- Association itinéraire emploi (anciennement Groupement d'intérêt public de la maison de l'emploi). — 1 membre
- Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) — 2 membres titulaires
- Commission Locale de l'Eau (CLE) pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Escaut. — 1 membre
- Syndicat de traitement de déchets Valor'Aisne — 8 membres (4 titulaires et 4 suppléants)
- Établissement Public Foncier (EPF) — 2 membres (1 titulaire et 1 suppléant)
- Syndicat mixte de l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA) — 3 membres (2 titulaires et 1 suppléant)
- Syndicat Mixte des Mobilités Hauts-de-France — 2 membres (1 titulaire et 1 suppléant)
- Devenir en Vermandois — 4 membres
- Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme du Pays du Vermandois — 8 conseillers communautaires, 6 socioprofessionnels

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines accompagne les agents de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois **tout au long de leur parcours professionnel**. Il assure la gestion des carrières, des paies et des recrutements, tout en contribuant au développement des compétences, à la formation et à la prévention des risques professionnels.

Au 31 décembre 2025, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois compte **98 agents** répartis sur 5 pôles d'intervention. Ils assurent une action publique de qualité, au service de l'intérêt général.

LES ACTIVITÉS DU SERVICE

- Formations
- Gestion des dossiers du personnel
- Recrutements
- Paies
- Absentéisme
- Visites médicales
- Stages
- Prévention
- Médailles
- Retraite
- Dialogue social
- Prestations sociales


Les agents de la CCPV

CHIFFRES CLÉS

Répartition des agents par type de contrat

55 titulaires
22 CDI
19 CDD
2 apprentis

Répartition des effectifs par catégorie

68 catégories C
19 catégories B
9 catégories A
2 hors catégorie (apprentis)

Répartition des effectifs par genre

55 femmes
43 hommes

205 candidatures reçues
171 formations suivies


Le service des ressources humaines

MOYENS FINANCIERS

Les moyens financiers constituent un **levier essentiel** de l'action de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois. Ils permettent à la collectivité d'exercer ses compétences, de financer ses services publics, de conduire ses investissements et de mettre en œuvre les projets contribuant au développement et à l'attractivité du territoire.

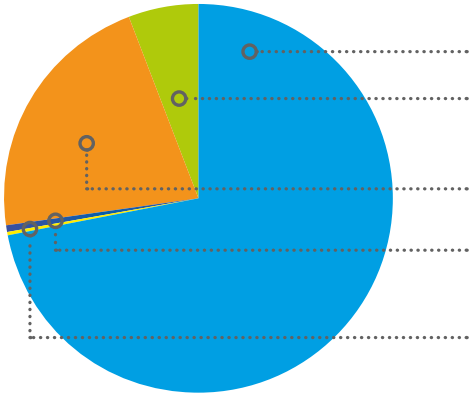
Chaque année, la Communauté de Communes doit adopter ses budgets en fonctionnement et en investissement, avant le 15 avril de l'année en cours, après avoir mené le débat d'orientation budgétaire. À la fin de chaque exercice comptable, le compte financier unique retrace les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année écoulée.

En 2025 le service financier a traité : 3 668 factures, 4 520 mandats, 2 220 titres.

9 BUDGETS

- **Budget principal**
- **Budget office de tourisme**
- **Budget assainissement non collectif**
- **Budget déchets ménagers**
- **Budget développement économique**
  • ZAC de Vermand
- **Budget développement économique**
  • bâtiment de la ZAC de Vermand
- **Budget développement économique**
  • ZAC de Bohain-en-Vermandois
- **Budget développement économique**
  • bâtiment de la ZAC de Bohain-en-Vermandois
- **Budget développement économique**
  • zone artisanale d'Holnon

RÉPARTITION DES PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2025 PAR BUDGET



Budget principal
22 735 748 €

Budgets développement économique
1 775 162 €

Budget déchets ménagers
6 757 552 €

Budget assainissement non collectif
196 306 €

Budget office de tourisme
100 976 €

ORIGINE DES RECETTES 2025 QUI ALIMENTENT LES BUDGETS

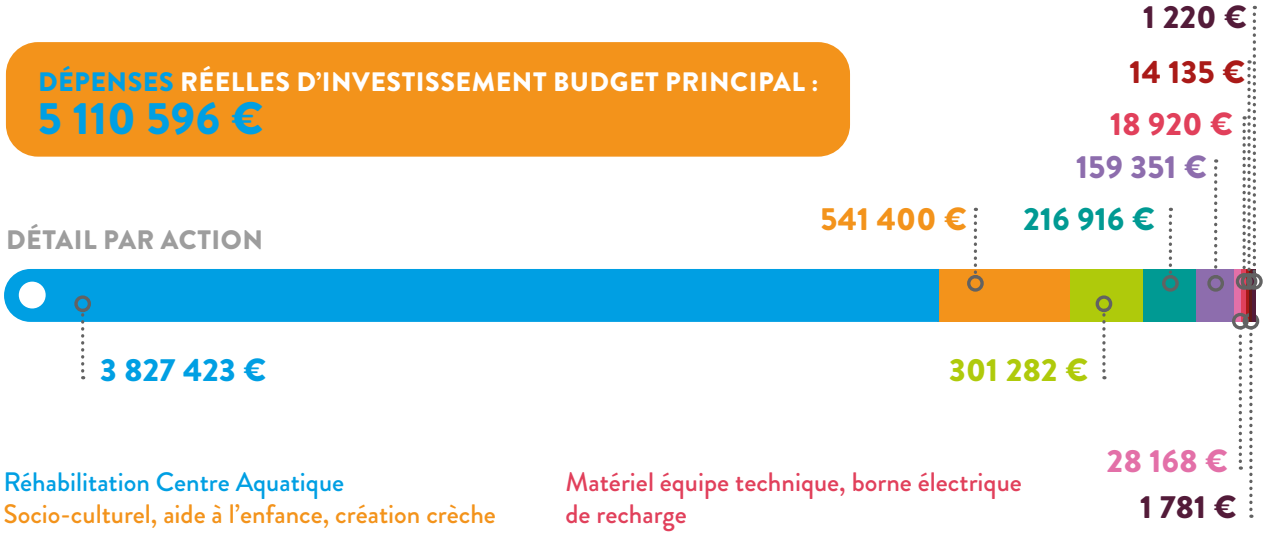


Montant total de l'attribution de compensation reversée aux communes :
2 868 811 €

BUDGET PRINCIPAL 2025 – INVESTISSEMENT

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL :
5 110 596 €

DÉTAIL PAR ACTION



Réhabilitation Centre Aquatique
Socio-culturel, aide à l'enfance, création crèche
Participation aux investissements déchets ménagers
Mise en place du PLUi et Fonds de concours fibre
Politique habitat-logement et Petites Villes de demain
Achat de matériel/logiciels/ travaux bâtiments communautaires

Matériel équipe technique, borne électrique de recharge
Travaux Maison de l'Emploi de Bohain
Communication
Matériel développement touristique

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL :
3 323 850 €

DÉTAIL PAR ACTION



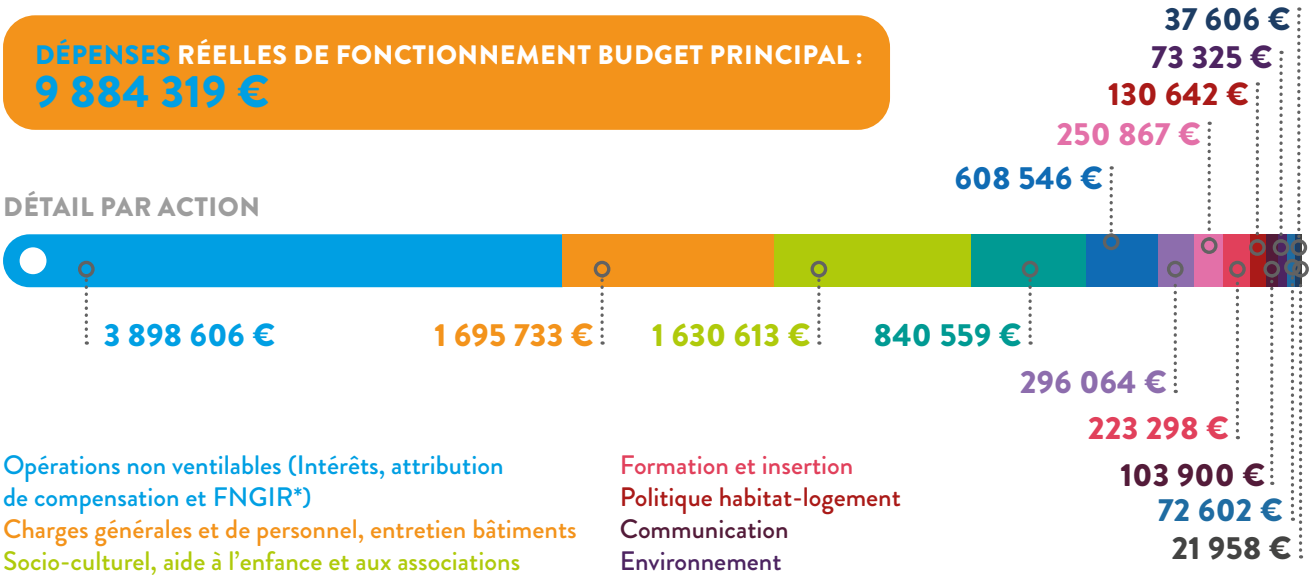
Subventions (DETR*, région, département, fonds Vert)
Opérations non ventilables (FCTVA* et remboursements divers)
CAF pour les accueils de loisirs

FCTVA = *Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.*
* **DETR** = *Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.*

BUDGET PRINCIPAL 2025 – FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL :
9 884 319 €

DÉTAIL PAR ACTION

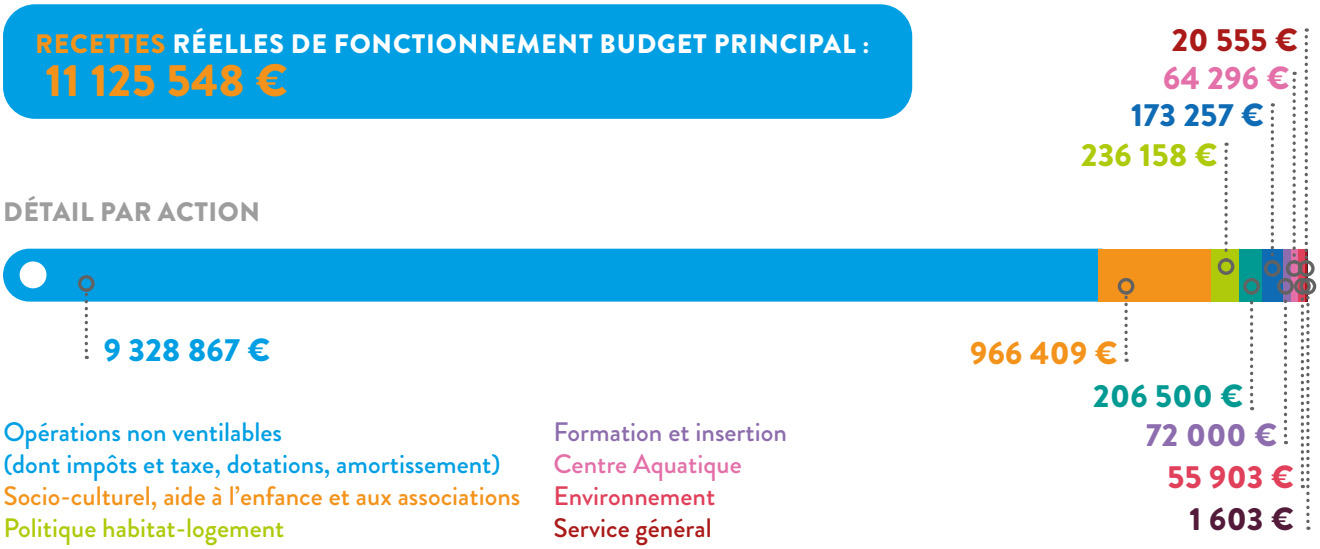


Opérations non ventilables (Intérêts, attribution de compensation et FNGIR*)
Charges générales et de personnel, entretien bâtiments
Socio-culturel, aide à l'enfance et aux associations
Services aux communes et à la population (équipe technique, balayeuse, Police rurale, France services, etc.)
Développement touristique et culturel
Aménagement de l'espace dont cotisation fibre
Centre Aquatique
Formation et insertion
Politique habitat-logement
Communication
Environnement
Développement économique
Matériel psychologues scolaires, voyages écoles, Internet dans les écoles
Voirie

**FNGIR : Fonds national de garantie individuelle des ressources.*

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL :
11 125 548 €

DÉTAIL PAR ACTION



Opérations non ventilables (dont impôts et taxe, dotations, amortissement)
Socio-culturel, aide à l'enfance et aux associations
Politique habitat-logement
Services aux communes et à la population
Développement touristique et culturel
Formation et insertion
Centre Aquatique
Environnement
Service général
Communication

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE 2025

L'exercice budgétaire 2025 s'inscrit dans un contexte marqué par la poursuite des tensions inflationnistes, l'évolution des dotations de l'État et la nécessité de maintenir un niveau d'investissement soutenu au service du territoire. Au terme de l'exercice, les résultats traduisent une bonne gestion des finances de la collectivité.

La section de fonctionnement du budget général laisse apparaître un **excédent de fonctionnement**. Les dépenses réelles ont évolué de 105 218 € soit +1,065 %, alors même que l'inflation était de 1 %. Les recettes réelles ont quant à elles été stables puisqu'elles ont augmenté de 40 750 € soit +0,366 %. Ces résultats sont obtenus tout en permettant d'assurer la continuité et la qualité du service public.

La section d'investissement reflète la mise en œuvre des priorités du mandat, avec un taux de réalisation satisfaisant des opérations engagées. La poursuite du financement de la fibre, la finalisation du projet du PLUi, le projet du Centre Aquatique, ainsi que celui de la création de la petite crèche au Catelet ont été poursuivis ainsi que l'aide à l'habitat et au logement, conformément au calendrier prévisionnel, tout en veillant à préserver les équilibres financiers.
Les mesures clés du PLF* 2026 ont encore renforcé la pression sur l'élaboration du budget principal. La décision de l'État de ne pas revaloriser les recettes (fractions de TVA, DGF, compensations diverses, année blanche pour le FCTVA) aggrave la difficulté de faire face à des charges dont la plupart évoluent a minima au rythme de l'inflation : salaires, contrats, achats de matériaux, fournitures, énergie, etc

Ces résultats financiers constituent le socle des orientations budgétaires pour le prochain exercice, dans une logique de responsabilité financière, de maintien de la qualité du service public et de poursuite des projets structurants au bénéfice des administrés.



PLF : *Projet de Loi de Finances.*

COMMANDE PUBLIQUE

Au cours de l'année 2025, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois a poursuivi la mise en œuvre de ses procédures de commande publique, dans le **respect des évolutions du cadre légal et réglementaire**. Cette démarche vise à garantir la sécurité juridique des achats, la transparence des procédures et une **gestion responsable** des ressources de la collectivité.

Scannez pour consulter les marchés publics passés en 2025

LES MISSIONS DU SERVICE

- Gérer les procédures de passation des contrats de la commande publique ainsi que le suivi de leur exécution administrative.
- Assister les élus et l'ensemble des agents de la collectivité dans les procédures à mettre en place.
- Assurer la gestion des contentieux de la commande publique.
- Conseiller et assister les communes membres.

FAITS MARQUANTS

- Mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics favorisant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières
- Mise en place d'un groupement de commande pour l'achat de l'électricité et du gaz.

CHIFFRES CLÉS

CONSULTATIONS AVEC PUBLICATION

(à partir de 40 000 € HT pour les fournitures et services et de 100 000 € HT pour les travaux)

18 procédures de passation dont :
- **2 procédures** formalisées (appels d'offres ouverts)
- **1 procédure** adaptée
- **15 marchés** subséquents

42 offres reçues et analysées

29 marchés notifiés pour un montant total de 1 715 977 € HT

Plus de 97 % sont originaires des Hauts-de-France

CONSULTATION DIRECTE

(mise en concurrence de 3 prestataires pour les montants inférieurs à 40 000 € HT pour les fournitures et services et à 100 000 € HT pour les travaux)

19 contrats notifiés pour un montant total de 151 699 € HT

Plus de 89 % des titulaires sont originaires des Hauts-de-France

Seuils applicables en 2025

COMMUNICATION

Le service communication de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois contribue à **valoriser les actions, les projets et les services de l'intercommunalité auprès des habitants**. En 2025, il a poursuivi sa mission d'information et de proximité à travers différents supports et actions de communication, renforçant ainsi la visibilité de la CCPV et le lien avec les acteurs du territoire.



CONCEPTIONS

144 CRÉATIONS GRAPHIQUES (+37 % VS 2024)

Quelques exemples de réalisations

- **Objets personnalisés** : clés USB, porte-clés jeton et doudoune CCPV
- **Supports imprimés** : brochure, flyer, affiche, pochette à rabats, carte de vœux, cartes de visite.
- **Signalétique** : façade Police rurale, porte France services, braderie de La Maison du Textile, points d'apport volontaire de déchets, composteurs partagés, véhicule électrique CCPV, badges Centre Aquatique.
- **Événements** : points presse, visite de chantier pour les élus et les agents, cohésion d'équipe interne, cérémonie des vœux.
- **Communication interne :** mise en place de la fiche de présentation dématérialisée, diffusée en interne, pour tout nouvel agent recruté, afin de faciliter son intégration.

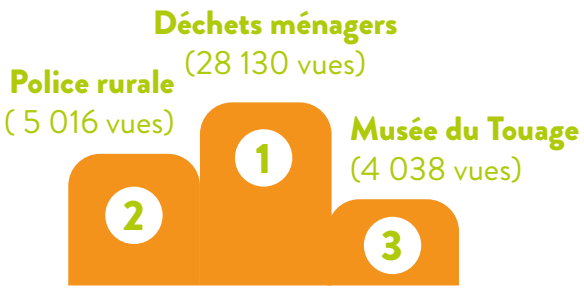
SITE INTERNET

www.cc-vermandois.com

75 229 visites (+35 % vs 2024)
123 383 pages vues uniques (+16 % vs 2024)
1 min 43 s de durée moyenne de visite
189 événements publiés
27 actualités publiées
430 formulaires de contact reçus et traités (-12 % vs 2024)



TOP 3 DES PAGES LES PLUS VUES :



LETTRE D'INFORMATION NUMÉRIQUE CCPV

4 diffusions
414 inscrits (+13 % vs 2024)
77 % de taux d'ouverture moyen
(+ 10 points vs 2024)

FACEBOOK

facebook.com/ccvermandois

5 148 Followers (+18 % vs 2024)
371 publications (+47 % vs 2024)
1,4 million de vues
13 200 interactions avec le contenu
57 900 visites (+18 % vs 2024)
42 contacts reçus via Messenger
(-14 % vs 2024)

CALAMEO

Plateforme de publication de documents numériques

12 documents publiés (-29 % vs 2024)
7 200 vues
56 300 pages visionnées (+47 % vs 2024)
405 téléchargements

APPLICATION MOBILE

Ma mairie en poche

4 295 abonnés (+0,6 % vs 2024)
67 publications

NOUVEAUTÉ
ESPACE PRIVÉ MAIRIES EN LIGNE

À la suite du transfert de la CCPV vers les communes, à compter du 1er décembre 2025, des pouvoirs de police spéciale relatifs à la circulation et au stationnement, aux autorisations de stationnement sur la voie publique accordées aux exploitants de taxis, à la publicité, aux enseignes et aux préenseignes, ainsi qu'à la mise en sécurité des bâtiments et à l'habitat indigne (art. L5211-9-2 CGCT), **un espace privé a été spécialement créé pour les mairies sur le site internet de la CCPV.**
Cet espace permet de télécharger des modèles d'arrêtés relatifs à la circulation et au stationnement, ainsi que des modèles d'autorisations de stationnement de taxis, au format Word et personnalisables. Il donne également accès à d'autres ressources utiles aux municipalités.

PRESSE LOCALE

Aisne Nouvelle et Courrier Picard

9 communiqués
43 retombées dans la presse locale
(+10 % vs 2024)

YOUTUBE

@CCVermandois

5 vidéos
457 vues (-63 % vs 2024)

CENTRE AQUATIQUE DU VERMANDOIS

Depuis le début du chantier en novembre 2023, **la réhabilitation du Centre Aquatique se poursuit avec pour objectif de proposer à terme un équipement moderne et adapté aux besoins du territoire**. C'est un projet d'envergure qui nécessite du temps pour transformer durablement cet équipement.

47 réunions de chantier en 2025, soit 105 réunions au total depuis 2023.

RÉTROSPECTIVE 2025



JANVIER

- Création de la pataugeoire.
- Création du pédiluve.
- Dégât des eaux : toutes les pompes et les vannes électroniques sont remplacées.



FÉVRIER

- Arrivée du transformateur électrique.
- Tranchée pour le réseau du traitement de l'eau.



MARS

- Montage de la cage pour le toboggan.
- Création des espaces casiers et vestiaires.
- Pose du bardage.
- Pose du réseau du traitement de l'eau.



AVRIL

- Préparation du hall d'accueil



MAI
- Les plages sont préparées
- Isolation vestiaires.



JUIN
- Habillage de la cage du toboggan.
- Pose du toboggan.
- Pose des baies vitrées.



JUILLET
- Finition du fond du bassin intérieur.
- Pose du carrelage.
- Les plages sont coulées.



AOÛT
- Pose des cabines pour les vestiaires.



SEPTEMBRE
- Pose de l'inox du bassin intérieur.
- Pose du liner du bassin extérieur.
- Mise en eau du bassin extérieur.
- Installation des casiers numériques.



OCTOBRE
- Départ de la base vie des entreprises.
- Présentation du nouveau logo.



NOVEMBRE
- Pose de la banque d'accueil.
- Pose de la borne électrique de recharge sur le parking.
- Installation de la couverture thermique sur le bassin extérieur.
- Pose des toiles tendues au plafond.



DÉCEMBRE
- Adoption des nouveaux tarifs 2026 du Centre Aquatique du Vermandois.
- Création des badges et des bracelets d'accès.
- Pose de la membrane au fond du bassin intérieur.
- Pose de l'enrobé du parking.
- Installation des lavabos et sanitaires.
- Terrassement des extérieurs.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Dans un contexte de **mutations** économiques, sociales et environnementales, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois affirme **son engagement en faveur d'un développement économique dynamique et équilibré**. En 2025, le service Développement économique a accompagné les porteurs de projets, soutenu l'entrepreneuriat local et favorisé l'implantation de nouvelles activités, **contribuant ainsi à renforcer l'attractivité, l'emploi et la vitalité du territoire**.

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DES PORTEURS DE PROJETS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le service Développement économique assure un accompagnement personnalisé qui se décline sous différentes formes : aide à l'élaboration du business plan et des prévisionnels, études d'implantation, recherche de locaux d'activité et identification de partenaires financiers.

Le cas échéant, une identification des aides publiques mobilisables est réalisée, ainsi qu'une mise en relation avec un réseau de partenaires : chambres consulaires, Région, Conseil départemental, et réseaux associatifs d'accompagnement à la création.

En 2025, 42 dossiers de création, reprise et/ou développement ont été accompagnés, répartis comme suit :

21 commerces
6 activités artisanales
7 industries
8 services

SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'ENTREPRISE

Grâce à un partenariat étroit avec le **Réseau Initiative Aisne**, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois propose un accompagnement financier sous forme de prêts d'honneur à taux zéro.
À ce titre, une contribution de **9 420 €** (soit 0,30 €/habitant/an) a été versée à la plateforme de financement.

Le service développement économique assure le montage des dossiers de demande et participe aux comités d'agrément. Un dispositif de parrainage à destination des jeunes créateurs est également proposé.



3 PRÊTS d'honneur accordés, pour un montant total de 38 500 €
13 emplois créés ou maintenus.

Activités soutenues :

- Bar-tabac-FDJ
- Reprise d'une entreprise de maintenance industrielle
- Création d'une entreprise de transport
- Les bénéficiaires sont implantés à Levergies, Étreillers et Le Catelet.


Zone d'activité du Vermandois

PROSPECTION POUR L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES

Depuis 2022, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois bénéficie d'une convention de partenariat avec **Nord France Invest**.

Ce partenariat permet un appui technique à la promotion et à la commercialisation des fonciers disponibles sur les zones d'activités communautaires, auprès d'investisseurs français et internationaux.

À ce jour, environ 14 hectares restent disponibles sur les zones d'activités de Bohain-en-Vermandois et de Vermand. Par ailleurs, une actualisation régulière de l'offre de locaux d'activités disponibles est assurée.

PARTENARIAT AVEC LA PLATEFORME ITINÉRAIRE EMPLOI

Le service développement économique participe à la plateforme partenariale « Itinéraire Emploi » de l'arrondissement de Saint-Quentin.

Ce réseau regroupe 21 acteurs qui mutualisent leurs compétences pour soutenir les projets de création d'emplois, et accompagner les différents publics en recherche d'emploi ou de formation.

PARTICIPATION AU « COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI »



La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 a instauré les Comités Locaux pour l'Emploi (CLE), visant à renforcer la coopération entre les acteurs de l'emploi, de la formation et du développement économique à l'échelle des bassins d'emploi.

Le service développement économique participe activement aux groupes de travail du Comité Local pour l'Emploi du Saint-Quentinois, notamment au sein de la « Task Force Entreprises ».

Ce réseau vise à : faciliter le recrutement par les entreprises, renforcer les synergies entre acteurs de l'emploi.

PROJET CANAL SEINE-NORD EUROPE

Signature du « Contrat Territorial de Développement Santerre-Haute Somme ».
La Communauté de Communes du Pays du Vermandois a participé aux groupes de travail chargés de l'élaboration du Contrat territorial de développement CSNE du Santerre Haute-Somme.

Le territoire du Vermandois se situe dans le périmètre d'influence présumée du Canal Seine-Nord Europe et est concerné par les sujets de développement économique par l'emploi, l'insertion, l'accueil du chantier et l'appui aux entreprises.
Ce projet constitue une opportunité majeure en matière de développement économique et d'attractivité territoriale.

Le Contrat territorial de développement a été signé le 3 octobre 2025 à Péronne. Il formalise une ambition collective visant à faire du chantier et de l'exploitation future du canal un levier de développement pour les territoires concernés.


Signature du projet canal Seine-Nord Europe

SUIVI DES PROJETS STRUCTURANTS

Une attention particulière est portée aux projets structurants, ainsi qu'au maintien des commerces et services de proximité, notamment dans les communes rurales.

Le service développement économique poursuit l'accompagnement de plusieurs projets structurants, notamment :

- le développement d'un pôle éducatif équestre,
- et la structuration d'une filière de culture et de transformation du chanvre dans la commune de Beaurevoir.

TOURISME

OFFICE DE TOURISME
du Pays du Vermandois
Riche de couleurs et d'Histoire !

Au cœur de l'attractivité du territoire, l'**Office de Tourisme du Pays du Vermandois** contribue à faire découvrir la richesse patrimoniale, culturelle et touristique des 54 communes du territoire. En lien avec les acteurs locaux, il accompagne les visiteurs et les professionnels et participe à la promotion d'une **destination vivante et authentique.**


Office de Tourisme du Pays du Vermandois

2 musées intercommunaux et leurs boutiques

1 aire de service de camping-car sur le site de Riqueval

145 km de chemins de randonnée


Boutique de l'Office de Tourisme

LES MISSIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

Pour assurer la promotion du territoire, l'Office de Tourisme met en œuvre de nombreuses actions :

- Gestion de plusieurs lieux d'accueil du public
- Gestion de boutiques qui proposent notamment des produits locaux et artisanaux
- Mise en place d'animations culturelles, ludiques et pédagogiques
- Visites libres et guidées des musées
- Création de supports de communication touristique
- Animation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, site Internet...)
- Promotion publicitaire dans les médias
- Valorisation et animation de parcours de randonnée
- Travail collectif avec l'ensemble des prestataires touristiques et de loisir du territoire
- Soutien à la valorisation des sites historiques et touristiques

FRÉQUENTATION

L'OFFICE DE TOURISME SITUÉ À RIQUEVAL

4 705 personnes (+6,8 % vs 2024), dont 19,8 % d'étrangers

LE MUSÉE DU TOUAGE SITUÉ À RIQUEVAL

Ce musée original est aménagé dans le premier toueur électrique mis en service en 1910. Il raconte l'histoire du canal de Saint-Quentin et de ses ouvrages d'art, l'évolution des techniques de traction et la vie autour du canal.

3 102 personnes (+19 % vs 2024), dont 19 % d'étrangers.

LA MAISON DU TEXTILE SITUÉE À FRESNOY-LE-GRAND

Implantée dans une ancienne entreprise de tissage à Fresnoy-le-Grand, la Maison du Textile est un lieu de découverte incomparable, témoignage du savoir-faire textile et mémoire de la vie ouvrière. On y découvre notamment 28 métiers à tisser à bras en bois avec mécanique Jacquard classés Monuments Historiques.

7 289 personnes (-1,6 % vs 2024) dont 48 % accueillies lors des animations annuelles « Fait-main et bonnes affaires ».



L'AIRE DE SERVICE CAMPING-CAR SITUÉE À RIQUEVAL

806 véhicules (+69,3 % vs 2024)





LE RÉSEAU PROSCITEC

Les deux musées sont adhérents au réseau PROSCITEC qui valorise les savoir-faire, les métiers et les industries de la Région Hauts-de-France. Son réseau de plus de 130 musées, qui comprend également dans le Vermandois La Maison familiale d'Henri Matisse, participe ainsi à la **dynamique culturelle, touristique et économique du territoire**.

PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

L'Office de Tourisme a pour mission de développer l'attractivité touristique du Pays du Vermandois. Aussi s'appuie-t-il sur une **variété d'outils et de canaux de communication, qu'ils soient traditionnels ou digitaux**.

LES RÉALISATIONS MARQUANTES EN 2025

PANNEAUX ET MATÉRIEL DE MÉDIATION (PROMOTION DU TOURISME) :

- Panneau dérouleur sur les plantes tinctoriales du Jardin de La Maison du Textile.
- Panneaux du parcours environnemental et du parcours découverte de la nature sur le site de Riqueval.
- Création et installation d'un jeu de l'oie et d'un jeu de 7 familles pour le Jardin de La Maison du Textile.
- Création de 55 panneaux sur le patrimoine des communes du Pays du Vermandois pour une exposition itinérante qui a eu lieu du 22/09/2025 au 04/12/2025.







ÉDITIONS DE DOCUMENTATION TOURISTIQUE

- Réalisation de livrets pour les expositions temporaires et animations.
- Participation financière à la création de la carte touristique de l'Aisne.
- Brochure « Fêtes et Manifestations 2025 ».
- Réalisation en interne de flyers, dépliants, affiches sur les expositions et animations.

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

- **Magazines et journaux** locaux, régionaux et internationaux (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni).
- **Communiqués de presse** aux médias locaux.
- **Spots radio** en local : Chérie FM, Europe 2 et Métropolys.
- **Diffusion** du documentaire néerlandais « Langs de Schelde » tourné en juillet 2024.
- **Campagne d'affichage publicitaire** sur les deux musées dans les abribus de Cambrai et d'Arras.
- **Création et installation de panneaux** pour les animations « Fait-main et bonnes affaires » à La Maison du Textile.
- Mise à jour du site **www.ot-vermandois.com** et du **Système d'information Marketing**.
- Animation des pages **Facebook et Instagram** et relai des **manifestations** des communes.





PRÉSENCE AUX SALONS LOCAUX, DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX

- **Tourissima** (Lille Grand Palais)
- **Bourse aux dépliants** de la Somme (Villers-Bretonneux)
- **Salon Gourmand et Créations Artisanales** (Holnon)
- **Flâneries du 1er Mai** (Fresnoy-le-Grand)

ANIMATIONS DANS LES COMMUNES

- **Randonnées découverte** (Magny-la-Fosse, Serain)
- **Visites guidées « Émile Flamant »** à l'occasion du 50ème anniversaire du décès de l'artiste et des Journées européennes du patrimoine (Bohain-en-Vermandois, Fresnoy-le-Grand, Becquigny)
- **Participation aux actions sur le territoire** : résidence d'artiste, balades en canoë, marche populaire internationale, forum des métiers.



TAXE DE SÉJOUR

Pour **participer au financement de la promotion touristique**, la communauté de communes a institué la taxe de séjour. Cette taxe, **payée par les touristes**, est **collectée directement par les hébergeurs du territoire ou ou via les plateformes de réservation en ligne** (Booking, Airbnb, Gîtes de France...) et elle est reversée à l'Office de Tourisme intercommunal.

Taxe de séjour perçue en 2025 :
20 674 € (+ 15 % vs 2024)

TEMPS FORTS TOURISTIQUES 2025

À LA MAISON DU TEXTILE

- Troc des Couturières.
- Animations au Jardin de la Maison du Textile.
- **Exposition « Au fil du temps : quand le canevas se réinvente »** par Christelle Rodrigues (rencontre avec l'artiste, atelier créatif adulte « cœur de canevas »).
- Intervention artistique de Laetitia Troussel Luber (dans le cadre de la résidence d'artiste mise en place en partenariat avec « La Chambre d'Eau » du Favril (Nord) et la DRAC des Hauts-de-France).
- Ateliers adultes, club broderie, ateliers parents-enfants, jeux de piste, ateliers créatifs pour les 3-6 ans et pour les 7-12 ans.
- **Conférence « Jardiner au naturel »** par la Ferme des Loups de Caudry.
- Journées européennes du patrimoine.
- **Animations « Fait-main et bonnes affaires ».**









OFFICE DE TOURISME
du Pays du Vermandois
Riche de couleurs et d'histoire !

Musée du Touage

AU MUSÉE DU TOUAGE ET À L'OFFICE DE TOURISME

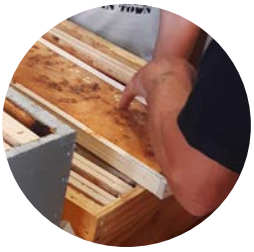
- **Exposition « Saint-Nicolas, patron des mariniers »** (avec La Cité des Bateliers de Longueil-Annel (Oise)).
- **Exposition « Les risques du métier de batelier »** (avec La Cité des Bateliers de Longueil-Annel (Oise)).
- **Exposition « Les abeilles, nos amies de toujours »** (avec Géodomia (Merlieux-et-Fouquerolles) et animation par Le Rucher Brancourtois (Brancourt-le-Grand)).
- **Exposition « Patrimoine des communes du Vermandois »** et atelier scrapbooking.
- 10 ans de randonnée FFSP* dans le Vermandois (avec l'association SACOPA d'Omissy).
- Conférences « Les cimetières militaires dans le Vermandois » (par Georges Decobert) et « La Bataille de Bellenglise de 1918 » (par Bernard Delsert).
- Enquête-jeu de piste « Les Ratons de Madeleine », jeu de piste « Gl'eau'be Trotter », escape game « Le Fantôme du Toueur », atelier créatif « Décoration d'un nichoir à mésange »...
- Journées Européennes du Patrimoine (avec concert de chants marins et mariniers par « Les Gabiers de la Lys » de Merville (Nord)).

** Fédération Française des Sports Populaires*







AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLANIFICATION TERRITORIALE : DOCUMENTS STRATÉGIQUES

La planification territoriale constitue un levier structurant pour **organiser l'aménagement du territoire de manière cohérente et durable**. Elle s'appuie sur des documents cadres permettant de concilier développement, préservation des espaces et transition écologique.

SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (SRADDET)

Le suivi des évolutions réglementaires constitue un socle essentiel pour anticiper les obligations et adapter les politiques locales.

ACTIONS RÉALISÉES

- **Participation à des réunions et webinaires relatifs :**
  - au dispositif ZAN
  - à la garantie communale
- **Suivi de la modification du SRADDET**

ENJEUX

- **Anticipation des impacts sur les documents de planification**
- **Adaptation des stratégies territoriales**

CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)



Le 16 octobre 2025, à la sous-préfecture de Saint-Quentin, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois a officiellement signé l'avenant au CRTE. Cette signature s'est faite aux côtés des représentants de l'État, du Département de l'Aisne, de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise.

Concrètement, cela représente **88 projets** portés avec les territoires voisins dans différents domaines : énergie, transport, alimentation, industrie, déchets, eau, espaces naturels, bâtiments, etc.

CONFÉRENCE DES PARTIES TERRITORIALISÉE (COP)

Un nouveau cycle de COP régionales, coanimées par les préfets et les présidents des conseils régionaux, s'est ouvert en 2025 **pour traiter à l'échelle locale les enjeux d'adaptation au changement climatique**.

Les COP départementales ont défini les **actions prioritaires** à mettre en place pour renforcer la résilience des territoires.

Les travaux menés en 2025 ont complété la **feuille de route** régionale et seront concrétisés à terme dans les stratégies territoriales que sont les **CRTE** (Contrat de Relance et de Transition Écologique) et les **PCAET** (Plan Climat-Air-Énergie Territorial).

PRINCIPALES ÉTAPES

- Diffusion d'un support pédagogique commun pour partager les connaissances de base sur l'adaptation au changement climatique.
- Conférence départementale le 23 septembre 2025 autour de trois temps forts (diagnostic climatique, sensibilités des territoires, modalités de contribution).
- Phase de recueil des actions menées par les collectivités jusqu'en décembre.

Perspectives 2026
Intégration des actions dans les documents de planification (CRTE, PCAET, ...).

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAENR)

Dans l'objectif d'**accélérer le développement des énergies renouvelables et de renforcer l'acceptabilité des projets au sein des territoires**, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (dite loi « APER ») confère un rôle central à la planification territoriale et repositionne les communes au cœur du dispositif.

Concrètement, ce cadre **législatif prévoit que les communes identifient, à l'issue d'une phase de concertation avec les habitants**, des « zones d'accélération » (ZAEnR) propices à l'implantation de projets d'énergies renouvelables. À l'issue de cette étape, un débat doit se tenir **au sein du conseil communautaire**, afin d'assurer une cohérence à l'échelle intercommunale.

PRINCIPALES ÉTAPES

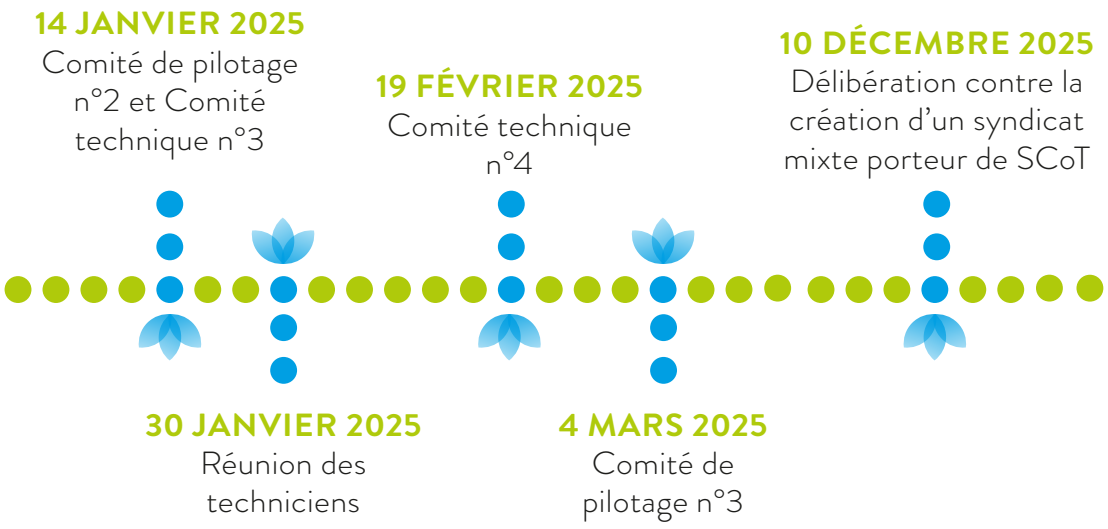
- **Février-avril 2025** : consultation relative au document cadre photovoltaïque définissant les surfaces agricoles et forestières ouvertes aux projets d'installation d'ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.
- **1er octobre 2025** : tenue du débat relatif aux ZAEnR définies par les communes.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) VALANT PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique qui **définit les grandes orientations d'aménagement du territoire à moyen et long terme**, en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique, d'environnement et de gestion économe de l'espace. Dans sa version valant Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), le SCoT intègre également les enjeux liés à la transition énergétique et à l'adaptation au changement climatique. Il constitue ainsi un **outil central pour coordonner les politiques publiques locales dans une logique de développement durable.** Le SCoT s'impose aux documents d'urbanisme locaux, notamment le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui **doivent être compatibles** avec ses orientations.

Il joue donc un rôle structurant dans l'organisation du territoire et la mise en œuvre des objectifs réglementaires, notamment ceux liés au Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

PRINCIPALES ÉTAPES



Perspectives 2026
Élaboration d'un PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) à l'échelle intercommunale.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) traduit concrètement les objectifs issus des documents stratégiques, en **fixant des zonages** (urbains, agricoles, naturels) et des **règles de constructibilité**. Il permet ainsi de maîtriser le développement urbain, de préserver les espaces naturels et agricoles, et de répondre aux besoins en logement, mobilité, équipements et activités économiques.

Dans un contexte marqué par les objectifs de sobriété foncière (Zéro Artificialisation Nette – ZAN), le PLUi constitue un **outil essentiel pour encadrer la consommation d'espace et favoriser un développement plus durable du territoire.**



PRINCIPALES ÉTAPES

JANVIER À MARS 2025
Consultation des personnes publiques associées et des communes sur l'arrêt de projet n°1

AVRIL 2025
Rencontre des communes pour l'ajout du phasage des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

19 JUIN 2025
Permanences communes et commission urbanisme

JUILLET À SEPTEMBRE 2025
Consultation des personnes publiques associées et des communes sur l'arrêt de projet n°2

10 OCTOBRE 2025
Réunion en sous-préfecture

4 NOVEMBRE 2025
Groupe de travail avec services de l'État

20 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE 2025
Enquête publique

Perspectives 2026
- Conférence des maires
- Approbation du PLUi

PLANS D'ACTIONS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

La politique de mobilité vise à **organiser et à améliorer les conditions de déplacement** sur le territoire, en apportant des **réponses adaptées** aux besoins des habitants. Elle constitue un enjeu majeur en matière d'attractivité territoriale, de cohésion sociale et de transition écologique.
Les démarches engagées, telles que les plans d'actions en matière de mobilité (PdMS – Plan de Mobilité Simplifié, SDC – Schéma Directeur Cyclable) et les contrats opérationnels (COM - Contrat Opérationnel de Mobilité et PAMS - Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire), traduisent une volonté d'organiser et de **structurer l'offre de mobilité.** Relevant d'une planification sectorielle, les plans d'actions en matière de mobilité s'inscrivent dans le cadre des documents d'urbanisme et doivent en respecter les orientations.

ACTIONS RÉALISÉES

- **Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) :**
  - Comité de pilotage final : 21 janvier 2025
- **Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) :**
  - Consultation écrite : février 2025
  - Comité de pilotage final : 31 mars 2025
- **15 octobre 2025 :** présentation de la politique cyclable de l'Agglomération du Saint-Quentinois
- **Participation à 2 webinaires** Hauts-de-France Mobilité
- **4 décembre 2025** : mise en service d'une borne électrique de recharge à Riqueval.

ENJEUX

- Organisation et structuration de l'offre de mobilité
- Coordination des acteurs

Perspectives 2026

- Approbation du COM et du PAMS
- Passation d'un marché public pour la réalisation d'un PdMS et d'un SDC


Borne électrique à Riqueval

HABITAT - URBANISME ENVIRONNEMENT

HABITAT

La politique de l'habitat a pour objectif de répondre aux besoins en logements, d'**améliorer les conditions d'habitat et de favoriser un équilibre territorial**. Elle intègre des actions en faveur de la lutte contre la vacance, de l'amélioration du parc existant et de la sécurisation des logements, en lien avec les partenaires institutionnels et les dispositifs d'accompagnement notamment les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DANS LE VERMANDOIS

En 2025, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois a poursuivi son accompagnement des propriétaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), qui couvre les 54 communes du territoire.

Le dispositif permet de soutenir la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et la lutte contre l'habitat dégradé.

CHIFFRES CLÉS

134 nouveaux contacts enregistrés en 2025, portant à **894** le nombre de contacts depuis le lancement de l'OPAH.

79 dossiers déposés en 2025 auprès de l'Anah, pour un total de 294 dossiers déposés depuis le début de l'opération.

10,7 M€ de travaux programmés sur les quatre premières années, soutenus par **7,2 M€ d'aides publiques**.

145 chantiers terminés et plus de **4,6 M€ de travaux réalisés**, dont 72 % confiés à des entreprises implantées sur le territoire de la CCPV.

L'adaptation des logements à la perte d'autonomie reste particulièrement dynamique, avec **26 dossiers déposés en 2025** et 99 dossiers cumulés, soit un taux de réalisation de **124 % de l'objectif fixé** pour les quatre premières années.

À retenir : malgré les évolutions et restrictions des aides nationales intervenues en 2025, l'OPAH a permis de maintenir une dynamique importante de rénovation du parc privé et de soutenir l'activité des entreprises locales.

Perspectives 2026
- Comité de pilotage de la 4ème année
- 5ème année de l'OPAH 2021-2026

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES LOGEMENTS VACANTS

La campagne de sensibilisation sur les **logements vacants vise à identifier et mobiliser les propriétaires de logements inoccupés** afin de les remettre sur le marché, en vente ou en location, et ainsi contribuer à développer l'offre de logements sur le territoire. Les propriétaires souhaitant réhabiliter leur bien étaient invités à se rapprocher de CITÉMÉTRIE, opérateur de l'OPAH, pour être accompagnés dans leurs démarches et leurs projets de travaux.

521 courriers envoyés
2 permanences physiques
139 retours
Taux de réponse : 26,7 %
578 logements recensés

PROCÉDURES DE MISE EN SÉCURITÉ (PÉRILS)

29 procédures de mises en sécurité

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

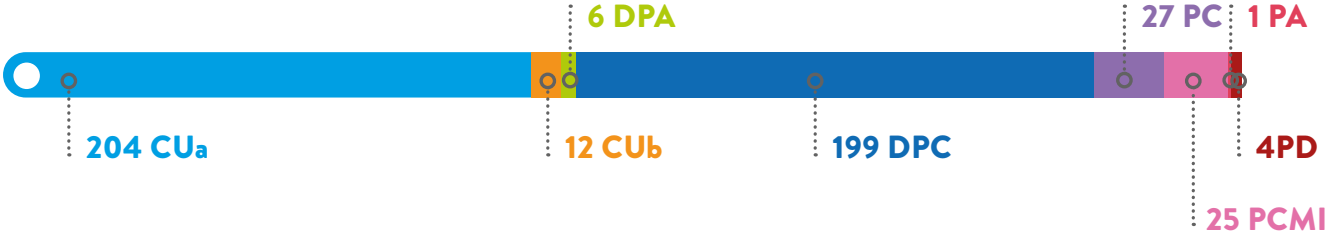
Le service a été créé au 1er janvier 2015 pour pallier la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU).

Il a pour objectif le traitement des dossiers (certificat d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir et déclaration préalable) et assure également une mission de conseil auprès des 19 communes adhérentes. Les maires délivrent les autorisations d'urbanisme sur la base de la réglementation effective et des propositions de décisions émises par le service ADS.

517 dossiers instruits en 2025

Dont 66 déclarations d'intention d'aliéner :
39 des communes adhérentes
27 de Bohain-en-Vermandois, Fresnoy-le-Grand et Seboncourt

NOMBRE DE DOSSIERS PAR TYPE



CUa : Certificat d'urbanisme d'information
CUb : Certificat d'urbanisme opérationnel
DPA : Déclaration préalable – aménagement
DPC : Déclaration préalable – constructions et travaux
PA : Permis d'aménager
PCMI: Permis de construire – maison individuelle
PC : Permis de construire
PD : Permis de démolir

Nouveauté 2025
Le lien pour déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme sur le portail usager a changé. Un flyer a été créé.

Perspectives 2026
Suite à l'approbation du PLUi en 2026 : les communes dont les dossiers sont instruits par la DDT de Laon peuvent faire le choix de rejoindre le centre instructeur de la CCPV, ce qui entraînera l'augmentation de la liste des communes à instruire.

DOSSIERS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEUR // TOTAL DE DOSSIERS : 517



Personne morale
Particulier

GEMAPI

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) vise à assurer la **gestion durable des cours d'eau et à prévenir les risques d'inondation**.

Elle repose sur des actions d'entretien, de restauration des milieux aquatiques et de gestion hydraulique, menées en coordination avec les acteurs du territoire et à l'échelle des bassins versants.

OMIGNON

- Mise en œuvre de l'entretien (enlèvement des embâcles, faucardage, ...)
- Réunion du 4 juillet 2025 avec l'AMEVA pour projet d'étude de Plan de gestion de l'Omignon dans sa globalité (Aisne et Somme)
- 20 novembre 2025 : réunion avec AMEVA pour le bilan des actions du programme d'entretien et de restauration de l'Omignon
- Prolongation de la Déclaration d'Intérêt Général dans le cadre du programme d'entretien et de restauration de l'Omignon
- 8 juillet 2025 : réunion de consultation dans le cadre de l'établissement de la carte des cours d'eau

Perspectives 2026
Omignon et Escaut : élaboration des nouveaux programmes d'actions.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Depuis 2021, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois est engagée dans le programme national Petites Villes de Demain, porté par l'État et ses partenaires, au bénéfice des communes de **Bohain-en-Vermandois** et de **Fresnoy-le-Grand.** Ce programme a pour objectif d'accompagner les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie globale de revitalisation, en lien étroit avec les élus, les services intercommunaux et les partenaires institutionnels.

L'année 2025 a constitué une phase importante de consolidation du dispositif, marquée par un travail de remise à niveau des dossiers et par la relance de la dynamique partenariale. Dans ce cadre, **une attention particulière a été portée aux friches**, à la suite du conventionnement avec l'Établissement Public Foncier (EPF Hauts-de-France), afin d'identifier des opportunités de reconversion et de favoriser l'émergence de nouveaux usages au service du développement territorial.



VERMANDOIS EN LIGNE

Vermandois en ligne, à travers sa mission de **médiation numérique**, accompagne les habitants dans l'utilisation des outils et services numériques du quotidien : ordinateurs, smartphones et autres équipements connectés.

L'objectif est de permettre à chacun de gagner en autonomie dans ses usages numériques, quel que soit son niveau de connaissance ou son équipement.


Atelier groupe Vermandois en ligne

ACCOMPAGNER LES USAGES NUMÉRIQUES

Accompagner les usages numériques Le médiateur numérique **accompagne les usagers dans la prise en main des équipements numériques**, l'utilisation d'internet et la création d'une adresse e-mail. Il les sensibilise également à la sécurité numérique (mots de passe, données personnelles, arnaques) et les conseille dans le choix, l'installation et l'utilisation de leurs équipements, ainsi que dans le stockage et le transfert de leurs données.

FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Le médiateur accompagne les usagers dans leurs démarches administratives numériques, avec l'objectif de favoriser leur autonomie. Il intervient notamment pour l'utilisation des services publics en ligne **(impôts, ameli, France Travail, CAF, ANTS) et des services liés à la santé, ainsi que de FranceConnect et FranceConnect+.**

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Vermandois en ligne propose un accompagnement gratuit à la création de **CV en ligne**, permettant aux usagers de conserver et de modifier facilement leur CV depuis différents appareils.


Rendez-vous individuel

UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE À FRANCE SERVICES

Vermandois en ligne complète l'offre de **France services** en proposant un accompagnement numérique de proximité et un accès libre aux outils informatiques. Ce service contribue à **renforcer l'autonomie des usagers et à réduire les inégalités d'accès au numérique.**


Atelier de groupe

CHIFFRES CLÉS

1 041 visites (- 17,2 % vs 2024)
75,2 % des visiteurs ont 60 ans ou plus
392 participations aux ateliers
483 dossiers traités
228 dossiers en lien avec les partenaires de France services
40 dossiers pour la CCPV, notamment liés aux démarches Écocito (accès en déchèterie)

POLICE RURALE INTERCOMMUNALE



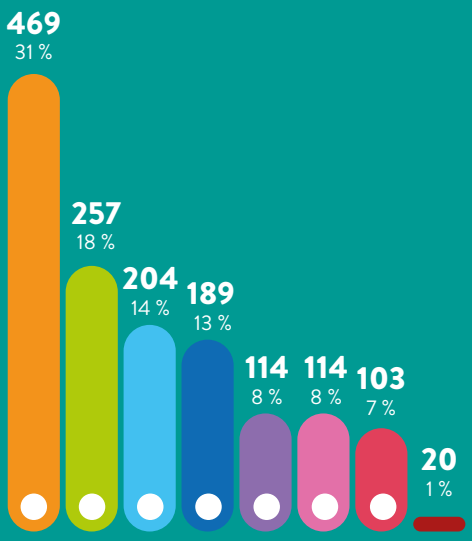
La Police rurale intercommunale a été créée en 2020. Si elle est placée sous l'autorité de police des maires, sa gestion et son organisation sont assurées par la Communauté de Communes. Les **2 gardes champêtres** assermentés ont pour objectif de garantir un service performant, proche des habitants.

LE CHAMP D'INTERVENTION

- L'exercice des pouvoirs de police des maires, sous la responsabilité fonctionnelle des maires
- La police de l'environnement
- La police de la route
- La police de la chasse et de la pêche
- La tranquillité, le bon ordre et la salubrité publique

La zone d'intervention de la Police rurale s'étend sur les 54 communes qui composent le Pays du Vermandois.

1 470
MISSIONS RÉALISÉES



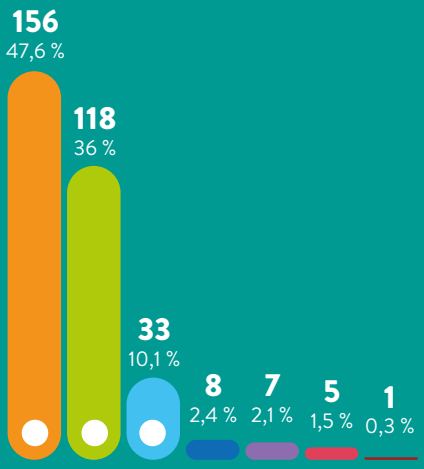
TYPE DE MISSION

- Surveillance générale
- Enquêtes
- Interventions pour dépôts sauvages
- Rédaction de procédures (1)
- Interventions pour non-respect des consignes de tri
- Environnement et voisinage
- Police route
- Urgences – voie publique

(1) Il s'agit des rapports et procédures longues destinés au Tribunal judiciaire

La surveillance générale constitue la première activité de la Police rurale, avec près d'un tiers des missions. **Des patrouilles sont réalisées dans toutes les communes au moins une fois par semaine.**

328
PROCÈS-VERBAUX ÉLECTRONIQUES (PVE)
dressés dans
31 communes

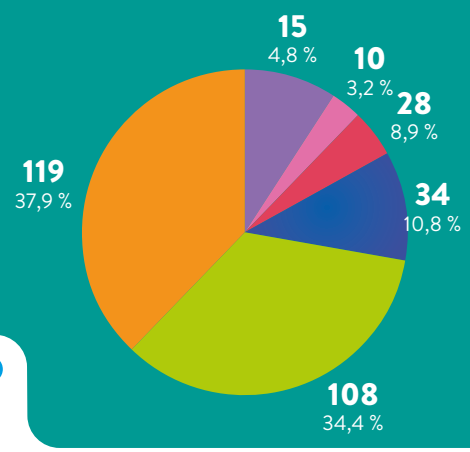


CATÉGORIES D'INFRACTION

- Excès de vitesse
- Dépôts sauvages / non-respect des consignes de tri
- Stationnement
- Autres infractions au Code de la route
- Pollution
- Animaux
- Bruit

À eux deux, les domaines de la **vitesse** et des **dépôts sauvages/tri** concentrent **83,5 %** de l'ensemble des verbalisations.

LES DÉPÔTS SAUVAGES EN 2025



PAR TYPE DE DÉCHET

- Déchets
- Encombrants
- Déchets verts
- Gravats
- Produits dangereux
- Autres

FAITS MARQUANTS

- Les gardes champêtres ont présenté leur métier et leurs missions auprès des enfants des accueils de loisirs et des collégiens de Vermand lors du forum des métiers.
- Acquisition des nouvelles tenues réglementaires.

FRANCE SERVICES

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

En 2025, le service a participé aux **Journées portes ouvertes France services** en octobre, à Bohain-en-Vermandois et à Vermand.

L'objectif de faire connaître le service au public a été atteint avec la participation d'une trentaine d'usagers autour d'animations proposées par les agents comme la visite du camping-car ou encore des jeux axés sur les connaissances dans les démarches administratives.

De plus, lors des portes ouvertes dans la structure fixe, le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) de Saint-Quentin est intervenu afin de faire découvrir sa permanence sur l'accompagnement personnalisé des personnes âgées et de leurs aidants face à la perte d'autonomie.



Les **5 agents** accompagnent désormais les usagers sur les démarches d'un nouveau partenaire : l'URSSAF. Avec l'intégration de ce partenaire, le bouquet France services est désormais composé de 12 partenaires nationaux

CHIFFRES CLÉS

9 504 demandes
5 162 usagers accueillis au total (dont 259 en distanciel)
2 673 demandes d'information
32 permanences dans les communes

Demande *: désigne toute sollicitation d'un usager nécessitant une information, une orientation ou un accompagnement de la part d'un agent France services.*

Usager *: désigne toute personne accueillie et accompagnée par un agent France services dans le cadre d'une démarche ou d'une demande.*

Dossier *: correspond à une démarche ou à une situation administrative faisant l'objet d'un accompagnement par un agent France services.*

FRÉQUENTATION DU SERVICE PAR LIEU

COMMUNE	NOMBRE D'USAGERS	NOMBRE DE DOSSIERS
ATTILLY	38	79
AUBENCHEUL-AUX-BOIS	34	86
BEAUREVOIR	215	450
BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS	47	86
BELLENGLISE	48	110
BELLICOURT	54	101
BOHAIN-EN-VERMANDOIS	3 283	5 783
BRANCOURT-LE-GRAND	29	54
ESTRÉES	36	83
ÉTAVES-ET-BOCQUIAUX	38	81
ÉTREILLERS	65	135
FRESNOY-LE-GRAND	126	228
GOUY	39	83
GRICOURT	28	66
HARGICOURT	44	99
HOLNON	50	121
JONCOURT	36	73
LEHAUCOURT	47	117
LEVERGIES	58	114
LE VERGUIER	40	75
MONTBREHAIN	68	140
NAUROY	41	92
PONTRU	28	60
PONTRUET	38	88
ROUPY	41	90
SAVY	49	105
SEBONCOURT	49	99
SERAIN	63	134
VENDHUILE	51	100
VERMAND	68	145
VILLERET	52	121
"PERMANENCE EXCEPTIONNELLE"	1	1
TOTAL	**4 904**	**9 199**

LE CAMPING-CAR FRANCE SERVICES : UNE OFFRE DE PROXIMITÉ AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

En 2025, les permanences itinérantes de France services fêtent leurs 5 ans ! Elles ont permis d'accueillir **1 704 usagers** dans les communes du territoire. La diversité des communes d'origine des usagers témoigne de l'intérêt de cette présence au plus près des habitants et de son rôle dans l'accès aux démarches administratives. Les permanences ont également bénéficié à **152 usagers résidant hors du territoire de la CCPV**.

1 704 **usagers** accompagnés

Dont **210** **usagers en distanciel**

24 % de **primo-usagers**

3 435 **demandes**

UNE STRUCTURE FIXE QUI RAYONNE AU-DELÀ DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS

En 2025, la structure fixe France services a accueilli **3 458 usagers**. Si la fréquentation est logiquement concentrée à Bohain-en-Vermandois, qui représente **près de 67 % des usagers**, le service bénéficie également aux habitants de nombreuses communes du territoire.

Fresnoy-le-Grand, Prémont, Seboncourt et Montbrehain figurent notamment parmi les communes les plus représentées. La structure accueille également **290 usagers résidant hors de la CCPV**, confirmant son attractivité au-delà du territoire.


Rendez-vous usager à France services

3 458 **usagers** accompagnés

Dont **49** **usagers en distanciel**

20 % de **primo-usagers**

6 069 **demandes**

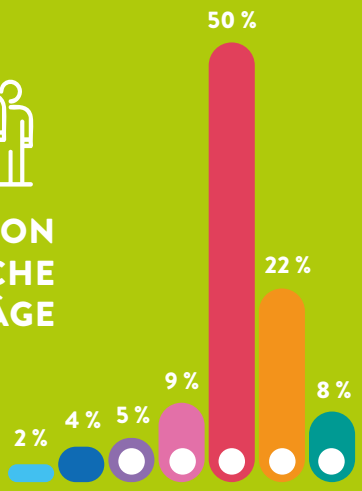
LE PROFIL DES USAGERS SUR L'ENSEMBLE DU SERVICE

RÉPARTITION PAR GENRE

En 2025, le service a été fréquenté par :

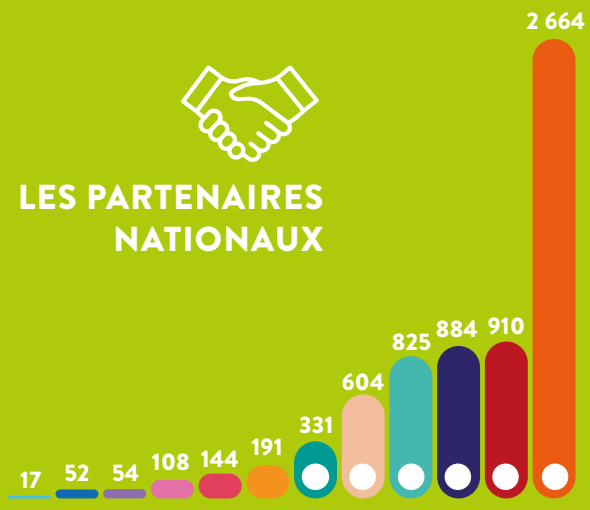


RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



- 15-24 ans
- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-54 ans
- 55-64 ans
- 65-74 ans
- Plus de 75 ans

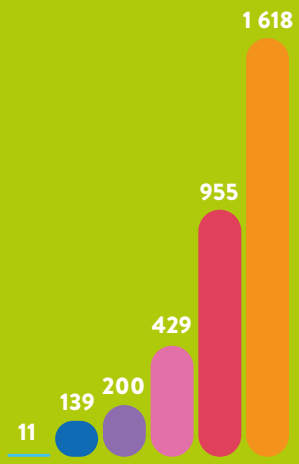
LES PARTENAIRES NATIONAUX



Le service a accompagné les usagers sur **6 784** demandes relatives aux partenaires nationaux. Le nombre de demandes est en hausse de **10 %** par rapport à l'année dernière.
Cependant, malgré cette augmentation du nombre de demandes, les partenaires nationaux les plus sollicités restent identiques à l'année 2024 : la **CARSAT** en première position puis **France Titres** et enfin la **CPAM**.

- Ministère de la Justice
- La Poste
- France Rénov
- URSSAF
- Chèque Énergie
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- France Travail
- Caisses d'Allocations Familiales (CAF)
- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- France Titres
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT)

LES AUTRES DÉMARCHES



- La Région Hauts-de-France
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Partenaires Locaux
- Communauté de communes du Pays du Vermandois (CCPV)
- Régime de Retraite Complémentaire
- Autres demandes

En 2025, les agents France services ont renseigné les usagers sur **3 352** demandes ne relevant pas des partenaires nationaux.



PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois gère **trois structures d'accueil de la petite enfance**, adaptées aux besoins des familles. Le service est déployé de façon homogène sur le territoire et s'adresse aux enfants de **10 semaines à 5 ans révolus**. Les équipes veillent à la **qualité d'accueil**, ainsi qu'au respect du **projet éducatif et pédagogique**. Ce dernier repose sur les fondamentaux de l'éducation bienveillante et s'articule autour de 5 grands axes :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Favoriser l'autonomie
- Accompagner l'enfant dans le processus de socialisation
- Le jeu et les activités d'éveil
- Promouvoir le travail en équipe

Les trois structures travaillent en étroite collaboration avec des partenaires socio-éducatifs : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Protection Maternelle et Infantile (PMI), l'Éducation nationale, le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), le relais parents enfants, le relais petite enfance (RPE), la bibliothèque de Bohain-en-Vermandois, le centre d'animation socio-culturel (CASOC) de de Fresnoy-le-Grand et le centre social et culturel de Bohain-en-Vermandois.





TROT'GRENOUILLES À BELLICOURT ET BEAUREVOIR

Structure itinérante intercommunale ouverte depuis 2005.

Capacité de 12 places.

3 agents.

Propose 3 types d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence.

LES ACTIVITÉS 2025

- **Café des parents** sur la thématique de l'exposition aux écrans.
- **Atelier parents-enfants** autour d'une activité culinaire.
- **Atelier d'éveil musical** en partenariat avec le CASOC de Fresnoy-le-Grand.
- **Kermesse** de fin d'année.
- **Spectacle vivant** en partenariat avec l'association « Hors les murs » de Gauchy.



Avril 2025 début des travaux crèche Trot'Grenouilles au Catelet

Le matériel pédagogique est transporté dans un camion, puis installé dans les salles communales mises à disposition par les mairies pour le service.

En 2025, **27 enfants** ont été inscrits, dont **2 enfants** en situation de handicap nécessitant des adaptations individualisées. **6 536 heures** ont été réalisées pour **170 jours d'ouverture**. Le taux d'occupation annuel est de **47,37 %** (-15 points vs 2024). Cette baisse du taux d'occupation s'explique notamment par les changements de lieux et d'horaires d'accueil et par le changement des besoins des familles (horaires plus larges et un seul lieu fixe).

La participation des familles sur l'année 2025 s'élève à **4 886 €**. Les couches et les repas ne sont pas fournis. Parmi les enfants inscrits, **85 %** sont domiciliés sur le territoire. **17** enfants accueillis vivent dans des familles situées sous le seuil de pauvreté.

Un flyer a été distribué dans 11 communes des alentours pour promouvoir la structure.

DÉBUT DES TRAVAUX

En avril 2025, les travaux ont débuté dans les anciens locaux de l'école, mis à disposition par la commune du Catelet. Démolition, terrassement, fondations et construction des extensions rythment les différentes étapes du chantier, auquel 18 entreprises se sont succédé au fil des mois.

À terme, **la crèche « Trot'Grenouilles » y sera sédentarisée et bénéficiera d'une capacité d'accueil renforcée** (24 places au lieu de 12), permettant de répondre davantage aux besoins des familles du territoire. Ce projet est cofinancé par l'État, la Région, la CAF et la CCPV.

PERSPECTIVES 2026

L'ouverture prochaine de la structure fixe « **Trot'Grenouiles** », ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, permettra d'assurer une offre continue, **accessible et adaptée** aux besoins du territoire, tout en renforçant le rôle de la CCPV dans la petite enfance en milieu rural.

LA GRENOUILLE VERTE À VERMAND

Structure intercommunale ouverte depuis 2018.

Capacité de 20 places.

8 agents (4 stagiaires accueillis en 2025).

Propose 3 types d'accueil : régulier (82 %), occasionnel (18 %) et d'urgence (0 %).

En 2025, **46 enfants** ont été inscrits (pour 40 familles). **31 466 heures** ont été réalisées sur un total de **39 791 heures** d'ouverture sur **222 jours**. Le taux d'occupation annuel est de **79,08 %**. Contrairement aux années précédentes, le taux d'occupation est moins élevé. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une grande partie de l'effectif a été renouvelée en cours d'année. Il y a également de nouvelles structures aux alentours et une baisse de la natalité.

La participation des familles sur l'année 2025 s'élève à **77 370 €** pour un tarif moyen de **2,05 €**. Les couches et les repas sont fournis.

Parmi les enfants inscrits, **72 %** sont domiciliés sur le territoire (répartis dans 13 communes). Les deux parents exercent un emploi pour **88 %** des familles qui fréquentent La Grenouille Verte. Au cours de l'année, toutes les professionnelles de la structure ont pu assister à au moins une formation concernant le domaine de la petite enfance afin d'enrichir leurs connaissances.

LES ACTIVITÉS 2025

- **Les journées à thème déguisé.**
- **La semaine du goût.**
- **Les fêtes de fin d'année.**
- **Sorties dans le village de Vermand.**
- **Kermesse sur le thème champêtre.**
- **Ateliers parents-enfants 2 fois par mois de janvier à juin.**
- **Ateliers lecture 2 fois par mois.**

NOUVEAUTÉ 2025

Création d'une **mascotte « P'tit Loup »**. Elle accompagne les enfants à chaque moment de la journée. Chaque week-end elle part avec une famille et un cahier est mis en place pour raconter les aventures de P'tit Loup en week-end.

PERSPECTIVES 2026

Développement de projets intergénérationnels.





LA GRENOUILLÈRE À BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Structure intercommunale ouverte depuis 1993.

Capacité de 20 places.

8 agents.

Propose 3 types d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence.

En 2025, **53** enfants ont été accueillis (pour 51 familles). **30 002 heures** ont été réalisées sur **222 jours d'ouverture**.

Le taux d'occupation annuel est de **84,12 %**. La participation des familles sur l'année 2025 s'élève à **52 430 €** pour un tarif moyen de **1,66 €**. Des couches écologiques sont fournies, ainsi que les repas. **22** enfants accueillis vivent dans des familles situées sous le seuil de pauvreté et **6** sont inscrits dans un parcours de protection de l'enfance. Les deux parents exercent un emploi pour **63 %** des familles qui fréquentent La Grenouillère.

LES ACTIVITÉS 2025

- Le partage de la galette des rois avec les familles.
- Les ateliers parents-enfants-professionnelles : parcours de motricité, bébés signes, pédagogie Montessori, kamishibai.
- 1 réunion d'information pour les parents, coanimée avec le référent santé sur le thème du sommeil.
- La semaine du goût, ponctuée par des ateliers culinaires et un petit déjeuner sucré/salé.
- La semaine festive de fin d'année animée par des ateliers fabrication de décoration, de cuisine, des histoires et contes et clôturée par un goûter.
- Aménagement d'un espace d'exploration sensorielle d'inspiration Montessori.
- Aménagement d'un espace d'exploration motrice.

PERSPECTIVES 2026

- Projet de partenariat avec les écoles maternelles de Bohain-en-Vermandois pour la préparation à la scolarisation.
- Projet de rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD de Bohain-en-Vermandois.
- Projet d'interventions de l'association « Douce Enfance » pour de la sensibilisation au respect de la nature.
- Poursuite du partenariat avec la bibliothèque municipale.
- Poursuite des ateliers parents-enfants-professionnelles et des réunions d'information pour les parents.
- Poursuite du partenariat avec la maison de la Culture de Gauchy.



JEUNESSE

Le Service Jeunesse propose tout au long de l'année des actions et des offres de loisirs éducatifs sur l'ensemble du territoire, à destination des jeunes de 3 à 17 ans. À travers une programmation variée, il contribue à leur épanouissement, à leur apprentissage de la vie en collectivité et au développement de leur autonomie.


Accueil de Loisirs

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) se sont déroulés durant les mois de juillet et août 2025. Ils ont accueilli les enfants âgés de 3 à 14 ans, dans un cadre sécurisé et adapté à chaque tranche d'âge. Afin de faciliter l'accès au dispositif, un service gratuit de transport quotidien a été mis à disposition des familles, ainsi qu'un service de garderie le matin et le soir. Les enfants ont également bénéficié d'une restauration sur place.

Chaque semaine, une programmation variée d'animations, d'activités éducatives et de sorties ludiques a été proposée, favorisant la découverte, la socialisation et l'épanouissement des participants.

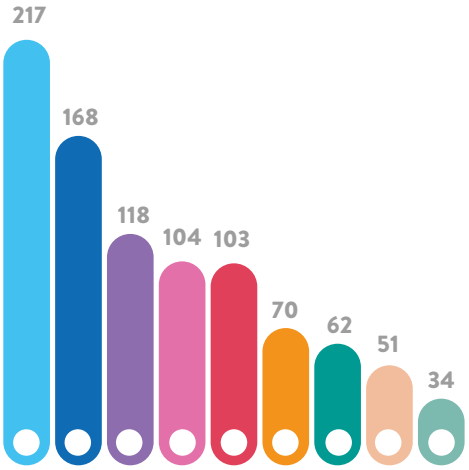
7 **accueils de Loisirs** d'été gérés en régie par la CCPV

80 **emplois** saisonniers générés par la CCPV

3 **accueils** de loisirs délégués à des structures associatives partenaires (Centre social et culturel de Bohain-en-Vermandois, CASOC de Fresnoy-le-Grand et « La Renaissance » à Prémont)

70 € **de participation** par enfant et par semaine

FRÉQUENTATION MOYENNE POUR LES ALSH
(en nombre d'enfants)



- CASOC de Fresnoy-le-Grand
- Vermand
- Centre Social et Culturel de Bohain-en-Vermandois
- Holnon / Francilly-Selency
- Hargicourt / Nauroy
- Étreillers / Pontru (Août)
- Étreillers (Juillet)
- Hargicourt (Août)
- Beaurevoir

(Prémont : données non communiquées)

Total : 927 enfants accueillis, soit une augmentation de 9,95 % par rapport à 2024.

COLOS APPRENANTES

La Communauté de Communes s'implique dans le parcours éducatif des jeunes du territoire en participant au dispositif « Colos apprenantes » 2025 organisé par le centre social et culturel de Bohain-en-Vermandois, à hauteur de 26 € supplémentaires par jour et par enfant. 20 adolescents ont bénéficié de ce séjour qui s'est déroulé du 25 au 29 août 2025.

L'ADOBUS

Un bus aménagé accueille les jeunes du territoire, de 8 à 17 ans. On y retrouve un espace multimédia, un espace de détente, une cuisine ainsi que la possibilité de faire des activités sportives avec du matériel spécifique.

Ce bus sillonne le territoire les mercredis matin pour les 8 à 10 ans, les mercredis et samedis après-midi, le vendredi soir ainsi que durant les périodes de vacances scolaires pour les 11 à 17 ans, pour aller à la rencontre des jeunes. Pour pallier les problématiques de déplacement et d'isolement de certaines communes, une navette gratuite est mise en place. Elle est à disposition des jeunes lorsqu'ils veulent se rendre à l'Adobus.

Cette structure s'inscrit dans une démarche d'apprentissage de l'autonomie et d'indépendance des jeunes, à travers l'ensemble des projets mis en place.



Adobus

23 communes desservies
48 jeunes inscrits à l'année (14 pour les 8/11 ans et 34 pour les 11/17 ans)
4 animateurs
5 € de cotisation annuelle/jeune si quotient familial > 700
4 € de cotisation annuelle/jeune si quotient familial < 700

TEMPS FORTS

- Organisation de la **représentation théâtrale « L'autre »** par la compagnie Acaly, sur le thème de l'égalité hommes-femmes.
- Organisation du **forum des métiers** 2025 avec le collège de Vermand.
- Interventions pédagogiques.

LES FORMATIONS BAFA ET BAFD

BAFA

Proposé aux jeunes à partir de 16 ans et organisé en 3 parties (base/stage pratique/approfondissement), le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme non professionnel permettant d'encadrer des enfants et des adolescents, et de façon occasionnelle.

62 jeunes formés au BAFA en 2025 (augmentation de 15 % par rapport à 2024).

BAFD

Accessible aux jeunes à partir de 18 ans et organisé en 4 parties (base/stage pratique/approfondissement/stage pratique), le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est un diplôme non professionnel permettant de diriger des accueils collectifs de mineurs et de façon occasionnelle.

La CCPV offre la possibilité aux jeunes du territoire de se former, à moindres frais, aux métiers de l'animation.

La CCPV prend en charge une partie des frais inhérents aux 2 formations.


BAFA et BAFD

Le reste à charge pour les jeunes après déduction de la participation de la CCPV est de :

- **80 €** pour un stage de base BAFA
- **100 €** pour le stage d'approfondissement du BAFA
- **100 €** pour le stage de base du BAFD
- **100 €** pour le stage d'approfondissement du BAFD

En contrepartie du soutien financier de la CCPV, les jeunes formés s'engagent à travailler dans les ALSH du territoire.

CAP'JEUNES

Depuis 2020, la Communauté de Communes participe au dispositif « CAP'Jeunes » porté par le Département de l'Aisne et destiné aux **jeunes du territoire âgés de 16 à 21 ans**.

En 2025, 45 candidatures ont été reçues à l'échelle intercommunale, permettant l'ouverture de **21 missions** au sein des services communautaires, dont 19 durant la période estivale et 2 lors des vacances de la Toussaint. Les jeunes ont bénéficié d'un accueil personnalisé, avec notamment un petit déjeuner de bienvenue et la visite du Musée du Touage.

Les missions citoyennes proposées se sont déroulées au sein de la direction du tourisme (La Maison du Textile et le Musée du Touage), de la direction des services techniques (espaces verts) ainsi que de l'administration générale.

Ce dispositif offre aux jeunes la possibilité de réaliser **une mission citoyenne de 70 heures, en contrepartie d'une indemnité destinée à soutenir un de leurs projets personnels.** Pour chaque mission de 70 heures, **le Département apporte une participation de 200 €, complétée par une contribution de 360 € de la part de la Communauté de Communes.**



DÉCHETS MÉNAGERS

Le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS, art. L2224-5 et L2224-17-1 CGCT) fait l'objet d'un document distinct disponible sur le site internet.



Collecte des déchets

En 2025, le service déchets ménagers de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie visant à **réduire la production de déchets à la source, améliorer la qualité du tri et optimiser les conditions de collecte et de valorisation.**

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

LES MOYENS MOBILISÉS

3 camions de collecte
2 véhicules de secours
1 camion-grue

26 agents pour les activités de pré-collecte, collecte, livraison des bacs et gestion des déchèteries. L'année 2025 a été marquée par **le départ à la retraite de Jean-Marc Soveaux, le 30 juin 2025.**

MAINTENANCE ET GESTION DES BACS

13 164 bacs à ordures ménagères au 31 décembre 2025

13 145 bacs de collecte sélective au 31 décembre 2025

En 2025, le service a réalisé **3 824 interventions de maintenance et de gestion des bacs**, contre 3 971 en 2024, soit une **baisse de 3,7 %**.

Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

- **1 160 dotations**
- **1 198 échanges**
- **997 retraits**
- **469 réparations**

LES TONNAGES COLLECTÉS

ORDURES MÉNAGÈRES - BACS VERTS

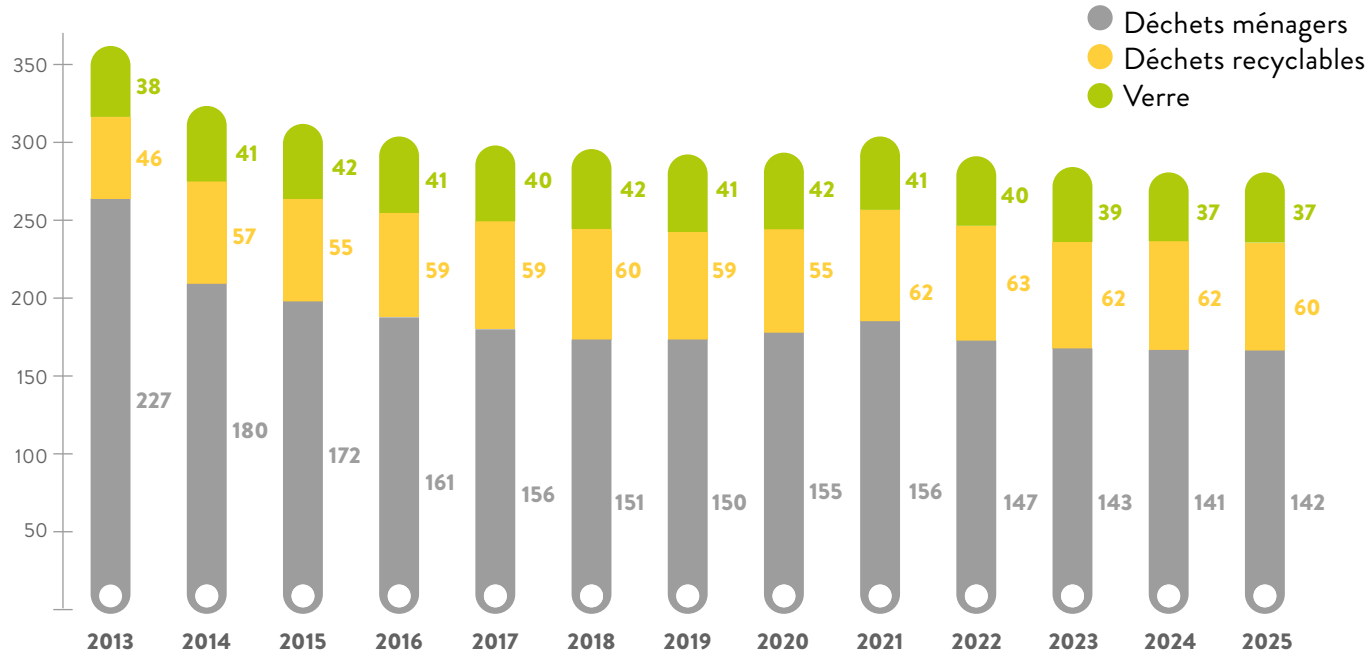
En 2025, **4 366,740 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées, **soit 141,512 kg par habitant**.
En 2024, le tonnage s'élevait à 4 376,560 tonnes, soit 141,007 kg par habitant. Le tonnage collecté est ainsi en **très légère baisse de 0,22 %**, tandis que le ratio par habitant reste globalement stable.

DÉCHETS RECYCLABLES - BACS JAUNES

La collecte des déchets recyclables représente **1 853,760 tonnes**, soit **60,072 kg par habitant** en 2025.
En comparaison, **1 922,020 tonnes** avaient été collectées en 2024, soit **61,93 kg par habitant**. Le tonnage est donc **en baisse de 3,55 %**.

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS

En kg/hab./an



13 986 factures ont été éditées en 2025 pour la collecte des déchets ménagers.

REFUS DE TRI

Les refus de tri représentent **420,663 tonnes** en 2025, contre 394,214 tonnes en 2024, soit **une augmentation de 6,71 %.**

À RETENIR

Les tonnages collectés en porte-à-porte demeurent **globalement stables**, malgré une légère diminution des volumes d'ordures ménagères et de déchets recyclables collectés.

En revanche, la progression des refus de tri constitue un point de vigilance. Elle intervient malgré la réalisation régulière de **contrôles de pré-collecte et d'actions de sensibilisation auprès des usagers.**

La dégradation de la qualité du flux d'emballages et de papiers entraîne une augmentation des erreurs de tri et, par conséquent, une perte de matière valorisable au cours du processus de tri. L'amélioration de la qualité du geste de tri demeure ainsi un enjeu prioritaire pour le service des déchets ménagers.

LA COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Le réseau de points d'apport volontaire complète la collecte en porte-à-porte et permet notamment la collecte du verre, des textiles ainsi que, sur certains secteurs d'habitats collectifs, des déchets ménagers et des déchets recyclables.

LE VERRE

En 2025, **1 135,440 tonnes** de verre ont été collectées en point d'apport volontaire.
À titre de comparaison, **1 158 tonnes** avaient été collectées en 2024, soit une évolution de **-1,95 %**.

Le territoire compte **187 bornes à verre**, soit **1 borne pour 165 habitants**, permettant de maintenir un maillage de proximité pour les usagers.



LE TEXTILE

Le réseau compte **47 bornes textiles** « Le Relais »
Le tonnage collecté est stable en 2025, **soit 140 tonnes**

LES DÉCHETS MÉNAGERS

Les bornes collectives pour les déchets ménagers
Le territoire compte, au 31 décembre 2025 :

- **22 bornes aériennes**
- **9 bornes enterrées**

Le nombre de bornes aériennes est en légère diminution par rapport à 2024, où 23 bornes aériennes et 9 bornes enterrées étaient recensées.

Cette évolution s'explique par la **suppression d'un point d'apport volontaire**, consécutive au projet de démolition de deux bâtiments collectifs situés rue du 8 mai 1945 à Bohain-en-Vermandois.

LES BORNES COLLECTIVES POUR LE TRI

Le réseau comprend :

- **23 bornes aériennes**
- **9 bornes enterrées**

En 2024, 25 bornes aériennes et 9 bornes enterrées étaient recensées.

Cette diminution s'explique par la **suppression d'un point d'apport volontaire**, consécutive au projet de démolition de deux bâtiments collectifs situés rue du 8 mai 1945 à Bohain-en-Vermandois.

LES BADGES D'ACCÈS

En 2025, **788 badges** sont en service pour **478 usagers distincts**.

Répartition des badges par commune :

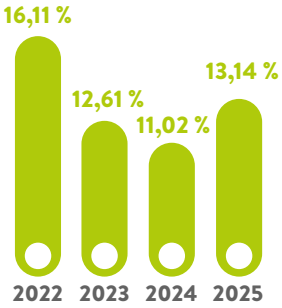
- Bohain-en-Vermandois : **378**
- Fresnoy-le-Grand : **292**
- Holnon : **118**

Afin de rationaliser la distribution, deux badges ne sont désormais plus systématiquement attribués à chaque foyer.

LA QUALITÉ DU TRI

La qualité du tri constitue un enjeu majeur pour augmenter la part de déchets effectivement valorisés et limiter les coûts liés aux refus de tri.
En 2025, **le taux moyen de refus en entrée de centre de tri s'établit à 13,14 %** (pourcentage établi sur la base des résultats de 10 échantillons prélevés au cours de l'année).

L'évolution sur les dernières années met en évidence une dégradation de la qualité du flux après plusieurs années d'amélioration :





Flyers pour la sensibilisation du tri

Cette évolution confirme la nécessité de poursuivre les actions de **contrôle, d'information et de sensibilisation des usagers**.
En sortie de centre de tri, les refus représentent **420,663 tonnes**, soit **13,63 kg par habitant et 22,7 %** (intègre le tonnage des refus de tri entrant + la perte de matière liée aux déchets emboîtés et aux déchets souillés + la perte de matière liée au process + la perte des éléments fins non captés par le process).

LES CONTRÔLES DE PRÉ-COLLECTE : EXPLIQUER ET SENSIBILISER

Les contrôles de pré-collecte constituent un outil essentiel pour améliorer la qualité du tri et accompagner les usagers dans l'évolution de leurs pratiques.

En 2025, le service a poursuivi ses opérations de contrôle avec **2 agents dédiés** et a participé à l'ensemble des caractérisations organisées par Valor'Aisne.

AU TOTAL :

- **218 journées de contrôle** ont été réalisées sur l'année
- **336 journées de travail** cumulées ont été mobilisées par les 2 agents concernés ;
- **4 287 refus** de bacs ont été enregistrés ;
- **5 867 alertes** pour erreur de tri, matérialisées par un sac kraft rouge, ont été effectuées ;
- **872 personnes** ont été rencontrées et sensibilisées.

Ces actions permettent d'identifier les principales erreurs de tri, d'informer directement les usagers et de contribuer à l'amélioration progressive de la qualité des déchets présentés à la collecte.


Contrôle du tri

LES EXUTOIRES DES DÉCHETS COLLECTÉS

Les déchets collectés sur le territoire sont orientés vers différentes installations de traitement et de valorisation.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les déchets ménagers sont acheminés jusqu'au quai de transfert d'Urvillers pour être ensuite livrés en centre de stockage ou en unité de valorisation énergétique.

En 2025 :

- **2 279,271 tonnes**, soit **52,19 %**, ont été orientées vers l'enfouissement à Flavigny-le-Grand-et-Beaurain/Grisolles ;
- **2 087,469 tonnes**, soit **47,81 %**, ont été orientées vers la valorisation énergétique dans les installations de Saint-Saulve, Maubeuge, Monthyon, du SIAVED à Douchy-les-Mines, Saint-Ouen et de Créteil.

DÉCHETS RECYCLABLES

Les déchets recyclables collectés sont acheminés vers le **centre de tri d'Urvillers**, où ils sont séparés avant leur orientation vers les différentes filières de valorisation.

VERRE

Le verre collecté est orienté vers **EVERGLASS, à Rozet-Saint-Albin (Aisne)**.



LES TROIS DÉCHÈTERIES

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois dispose de trois déchèteries, situées à :

BOHAIN-EN-VERMANDOIS **JONCOURT** **VERMAND**

LES MOYENS HUMAINS

7 agents sont affectés au fonctionnement des déchèteries.

FRÉQUENTATIONS

En 2025, les trois déchèteries ont enregistré **75 253 passages**, contre 78 292 en 2024, soit une baisse de **3,9 %**.

La fréquentation se répartit comme suit :

- Bohain-en-Vermandois : **29 158 passages**
- Joncourt : **17 266 passages**
- Vermand : **28 829 passages**

LES TONNAGES COLLECTÉS

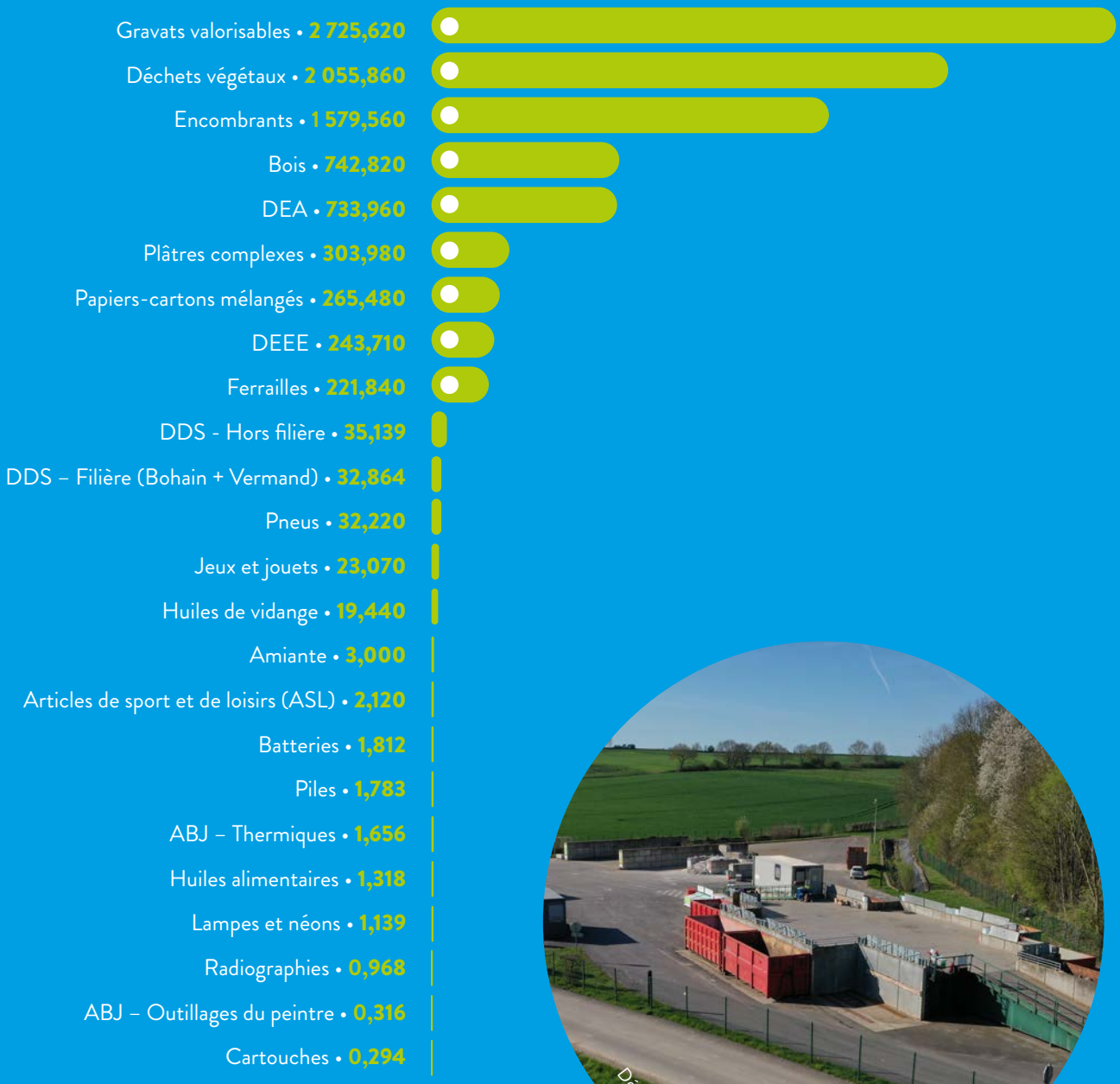
Malgré la baisse du nombre de passages, les tonnages collectés en déchèteries progressent.

En 2025, **9 029,969** tonnes de déchets ont été collectées, contre 8 716,257 tonnes en 2024, soit une augmentation de **3,60 %**.

Cette évolution traduit une augmentation du tonnage moyen apporté par passage.



RÉPARTITION DES TONNAGES (T) PAR FILIÈRE
EN 2025



Déchèterie de Vermand

***DEA** : Déchets d'Éléments d'Ameublement*
***DEEE** : Déchet d'Équipement Électrique et Électronique*
***DDS** : Déchets Diffus Spécifiques*
***ABJ** : Articles de Bricolage et de Jardin*

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

DE NOUVELLES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIE

En 2025, le service des déchets ménagers a poursuivi la diversification des filières proposées aux usagers en déchèterie.

La **filière des articles de bricolage et de jardinage (ABJ) thermiques** ainsi que celle des **articles de sport et de loisirs** (ASL) ont notamment été mises en place à la déchèterie de Bohain-en-Vermandois. Ces nouvelles filières permettent d'améliorer le tri des objets déposés et de favoriser leur réemploi, leur recyclage ou leur valorisation lorsque cela est possible.

REPRISE DE L'AMIANTE

En 2025, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois décide de proposer aux habitants éligibles et aux communes du territoire une **solution gratuite de reprise et de valorisation des déchets d'amiante lié**, sur inscription et sous conditions.

Ce dispositif vise à **sécuriser la gestion de ces déchets spécifiques**, en facilitant leur prise en charge par une filière adaptée et en limitant les risques pour les usagers comme pour les agents.

Les conditions du dispositif :

- Inscription préalable obligatoire
- Pour les particuliers : un dépôt gratuit par an, dans la limite de 200 kg, pris en charge par la CCPV
- Au-delà de 200 kg : 10 € par kilogramme supplémentaire

Une campagne de reprise de l'amiante a été organisée en novembre 2025, permettant aux usagers concernés de bénéficier de ce dispositif dans des conditions sécurisées.

LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION

Le service déchets poursuit également ses actions d'information auprès des habitants afin de faciliter l'adoption des bons gestes et de mieux faire connaître les consignes de tri : un kit est distribué à chaque dotation de bac, notamment lors des emménagements.

En 2025, les réseaux sociaux de la Communauté de Communes ont notamment permis de **diffuser et de relayer** régulièrement des informations pratiques relatives à la collecte, au tri, aux déchèteries, aux filières spécifiques et aux actions menées sur le territoire.

Ces outils constituent un complément aux actions de terrain menées par les agents du service, notamment lors des contrôles de pré-collecte et des opérations de sensibilisation.

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

LE COMPOSTAGE

- **1 agent formé pour devenir « Maître composteur ».**
- **16 ateliers** d'initiation et de sensibilisation au compostage.
- Participation à des événements locaux, notamment la **Fête au Verger** à Bohain-en-Vermandois et le **Troc'Plantes** à la Maison du Textile à Fresnoy-le-Grand.
- **13 animations** consacrées au compostage et au tri dans **9 écoles**, soit **406 élèves** sensibilisés.
- **136 composteurs individuels distribués** (396 en 2024).

La CCPV a également **créé les 3 premiers sites de compostage partagé du territoire**, à Seboncourt, Holnon et Lehaucourt.



Atelier compostage à Bellicourt



Animation compostage dans une école



Ouverture du site de compostage partagé à Seboncourt



HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

La CCPV a participé à la **8ème édition de l'opération Hauts-de-France Propres** sur son territoire.

Cette mobilisation a réuni :

- **900 participants** : habitants, élus, associations et bénévoles ;
- **1 100 élèves**, accompagnés par leurs enseignants ;
- **87 m³ de déchets collectés**, principalement des déchets ménagers, mais également des gravats, du verre, des encombrants et **39 pneus**.

La Fédération des Chasseurs de l'Aisne a fourni les équipements nécessaires aux participants : gants, chasubles, sacs-poubelles et diplômes de l'écocitoyen.

La CCPV a assuré le ramassage des déchets dans les communes ne disposant pas des moyens humains ou matériels nécessaires à leur transport. L'ensemble des déchets collectés a ensuite été acheminé vers les déchèteries intercommunales, la CCPV prenant en charge leur coût de traitement.

PLANTATIONS DE HAIES

« OPÉRATION SENSIBILIS'HAIE »

L'opération de plantation de haies a bénéficié à **23 communes**, qui ont réalisé la plantation de **36 kits**, représentant **3 600 arbustes et arbres fruitiers**.

Ces plantations ont régulièrement été réalisées avec la participation des écoles et des enfants des communes, permettant de sensibiliser **673 élèves de 9 écoles** aux enjeux de la biodiversité.
En 2025, une haie a notamment été plantée à **Riqueval**, avec la participation de l'école de Bellicourt et le soutien **d'Enedis** et de la **Fédération des Chasseurs**.

En novembre 2025 une vaste campagne **d'élagage des arbres** a été réalisée avec une entreprise spécialisée pour sécuriser le site de la « Rampe Impériale » situé à proximité du pont de Riqueval.





NICHOIRS À MÉSANGES

Afin de contribuer à la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires, **520 nichoirs à mésanges ont été distribués** dans **28 communes** de la CCPV (470 en 2024).

Ces nichoirs sont fournis par la Fédération des Chasseurs.

FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES

Pour contribuer à la lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, qui constitue une menace pour les apiculteurs du territoire, **650 pièges** fournis par la Fédération des Chasseurs ont été distribués (540 en 2024).

BAC À BOUE HIRONDELLES

Un **bac à boue pour hirondelles** a été installé à Holnon afin de faciliter leur approvisionnement en eau et en boue, matériaux nécessaires à la construction de leurs nids. Cette installation a également permis de sensibiliser **34 élèves** de l'école du village à la préservation de la biodiversité.





SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ARMES (SIA)

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation relative à l'enregistrement des armes, la CCPV a accompagné ses administrés dans la création et la régularisation de leur compte sur le **Système d'Information sur les Armes (SIA)**.
3 permanences ont été organisées dans les locaux de la CCPV, permettant d'accompagner **75 administrés** dans leurs démarches.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS, art. L2224-5 et L2224-17-1 CGCT) fait l'objet d'un document distinct disponible sur simple demande

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif et accompagne les usagers dans leurs projets, leur entretien et leur réhabilitation. À travers ces missions, il contribue à la **préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels.**



CHIFFRES CLÉS

L'activité du SPANC s'est traduite par la réalisation de plusieurs centaines de contrôles sur le territoire :



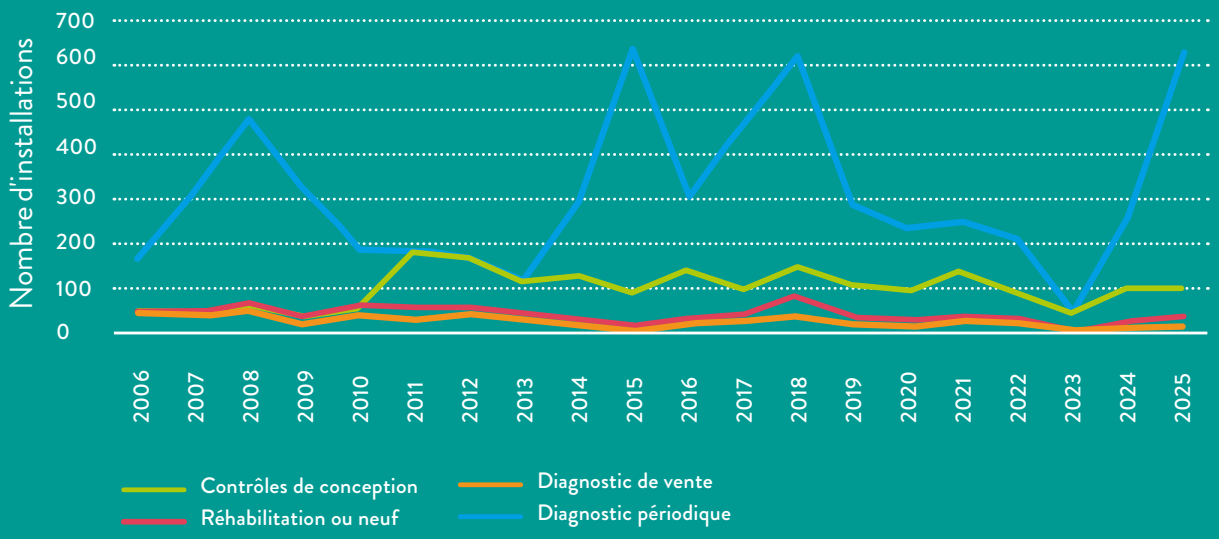
- Visites de bon fonctionnement
- Visites de bon fonctionnement dans le cadre de ventes d'habitations
- Contrôles de conception
- Contrôles de réalisation

LES FAITS MARQUANTS DE 2025

- **Exonération de redevance** : mise en place d'une exonération pour les logements effectivement inoccupés, sous réserve d'une **coupure du compteur d'eau depuis au moins 12 mois consécutifs.**
- **Sensibilisation des jeunes** : le 14 mai 2025, le SPANC a participé au **forum des métiers du collège de Vermand**, afin de présenter ses missions et de sensibiliser les élèves aux enjeux liés à la gestion des eaux usées, à l'assainissement et à la protection de la ressource en eau.
- Changement de **logiciel de facturation**.
- Modification du **règlement de service**.

Au total, **731 interventions et contrôles** ont ainsi été réalisés en 2025.

ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES PRESTATIONS DU SPANC



VISITES DE BON FONCTIONNEMENT LIÉES AUX VENTES



Les communes concernées par les visites de fonctionnement
En 2025, les visites de fonctionnement ont été réalisées sur les communes suivantes :

- Beauvois-en-Vermandois
- Bohain-en-Vermandois
- Prémont
- Trefcon

Ces contrôles périodiques permettent de vérifier le fonctionnement des installations, d'identifier les éventuels dysfonctionnements et de rappeler aux propriétaires les bonnes pratiques en matière d'entretien.

Des contrôles de l'existant ont été réalisés à :
- Bellicourt
- Bohain-en-Vermandois

PERSPECTIVES 2026

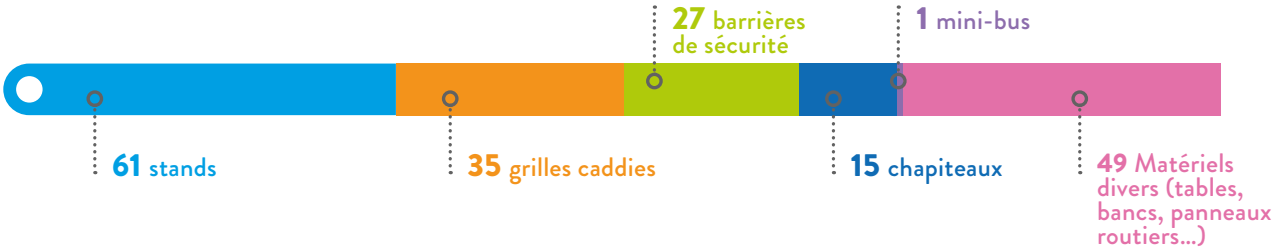
Le SPANC poursuit son programme de contrôles périodiques des installations d'assainissement non collectif.
Ces contrôles constituent une étape importante du suivi des installations d'assainissement non collectif. Ils permettent d'accompagner les propriétaires dans l'entretien de leurs équipements, de repérer les installations nécessitant une intervention et de contribuer, à l'échelle du territoire, à la préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels.

Le SPANC poursuivra également sa mission d'information et de conseil auprès des usagers, afin de les accompagner dans leurs projets et de favoriser le bon fonctionnement et la pérennité des installations d'assainissement non collectif.

SOLIDARITÉ ET AIDE AUX COMMUNES

PRÊT DE MATÉRIEL

34 mairies ont sollicité la CCPV pour du prêt de matériel.
188 conventions de prêt réalisées en 2025



MOBILISATION À BOHAIN-EN-VERMANDOIS

À la suite des **inondations survenues à Bohain-en-Vermandois en juillet 2025**, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois s'est mobilisée aux côtés de la commune et des habitants sinistrés. Les équipes de la CCPV ont adapté leur intervention aux besoins identifiés sur le terrain, en coordination étroite avec **les services municipaux de Bohain-en-Vermandois**, afin de contribuer au retour à la normale dans les meilleurs délais.

Cette mobilisation a reposé sur une démarche coordonnée entre les différents services et partenaires intervenant auprès des populations touchées, illustrant l'importance de la **solidarité et de la coopération entre les acteurs du territoire en situation de crise**.



AIDE À MAYOTTE

Face au passage du **cyclone Chido qui a dévasté l'île de Mayotte**, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois souhaite apporter son soutien à la population affectée. En mars 2025 un don de **10 000 €** est fait à la Fondation de France afin d'aider les victimes.

NOTES

Directeur de la publication : Christophe PARENT, président.
Conception : service communication CCPV
Design et mise en page : Rose & Piment
Sous réserve d'erreurs ou d'omissions
Crédits photos : ©Communauté de Communes du Pays du Vermandois, ©magnific

Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

RD 1044 – Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
Tél. 03.23.09.50.51
contact@cc-vermandois.com
www.cc-vermandois.com

/ccvermandois